

12 Fr



Emis selon l'A.R. du 03.08.71 publié au Moniteur Belge du 09.09.71 (page 10294) et l'A.M. du 20.09.72 publié au Moniteur Belge du 06.10.72 (page 10999).

C.O.B. n° 1648

Premier jour d'émission: le 23 octobre 1972 selon l'A.M. et le 5 janvier 1982 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 4bis - 1982.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 12.062.750 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire et 4.555.450 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 5.164.836 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: vert bleu selon l'A.M.

Type 1 (12-GF-W1)

© bpost

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (12-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme celui utilisé pour l'impression du timbre 12 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

© bpost

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



gomme blanche



gomme jaune

2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme blanche terne
(ex. 06.01.82)



gomme blanche brillante
(ex. 05.05.83)

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent:

Premier jour d'impression – 8 août 1972 sur Wifag1





29 décembre 1972 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-4)



3 janvier 1973 – dernier jour d'impression sur Wifag2(3-4)





10 janvier 1975 – dernier jour d'impression sur Wifag1



17 juillet 1975 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)





Dernier jour d'impression – 24 juillet 1975 sur Wifag2(3-6)



Jours d'impression remarquables sur papier phosphorescent polyvalent:

Premier jour d'impression – 5 janvier 1982 sur Wifag2(3-6)





Dernier jour d'impression – 5 mai 1983 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.06.72 au 30.09.73:

Lettre de plus de 50 g jusqu'à 100 g en régime intérieur

Tarif du 15.01.81 à 14.04.82:

Imprimé de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Tarif du 15.04.82 au 14.04.83:

Carte postale vers l'étranger

Carte illustrée vers l'étranger

Tarif du 15.04.83 au 31.01.84:

Imprimé de plus de 50 g jusqu'à 100 g

Tarif du 01.02.84 au 28.02.85:

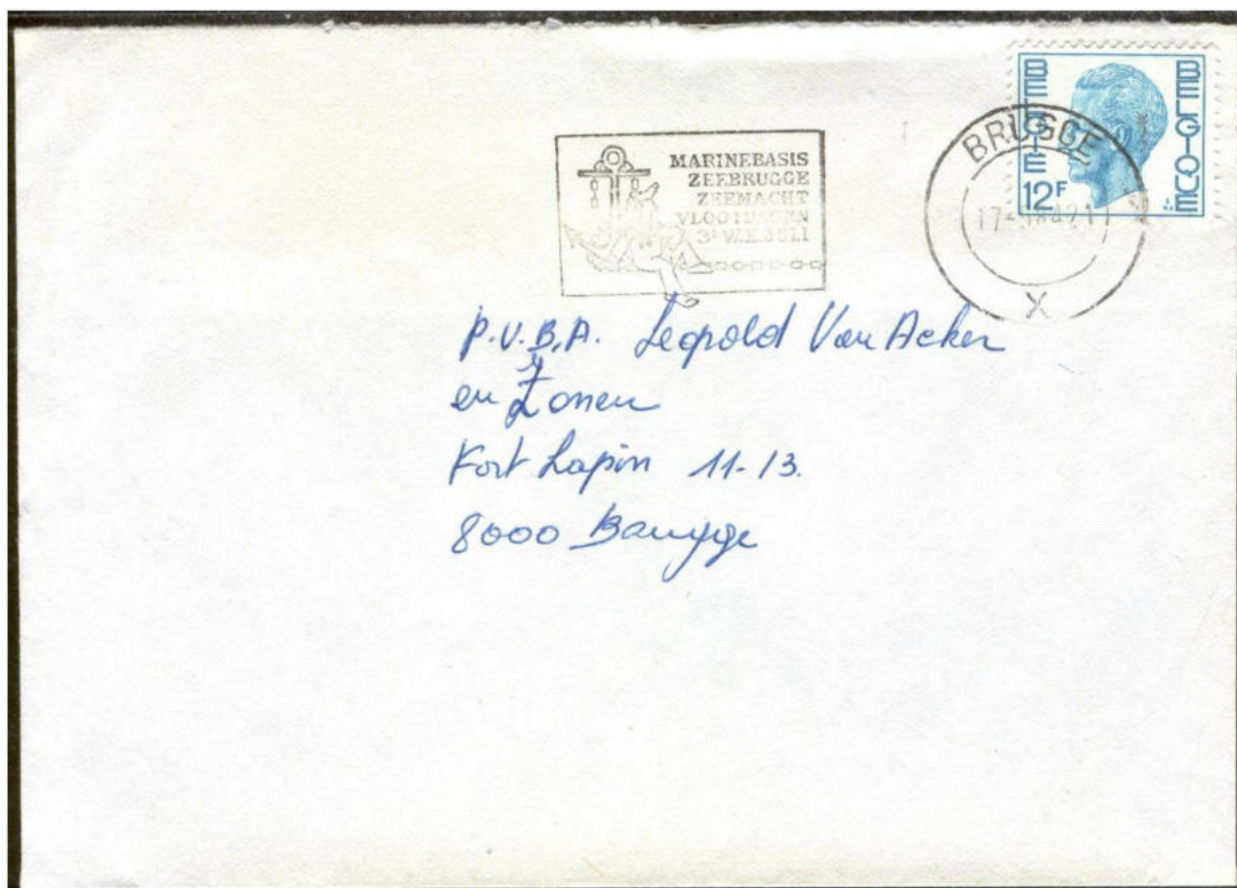
Lettre normalisée jusqu'à 20 g

Tarif du 16.01.85 au 28.02.86:

Carte illustrée



Oblitération manuelle – Bourcy (Longwilly) – 01.02.84 – Port pour la lettre 12 fr + droit fixe de recommandation 70 fr = 82 fr
(Premier jour du nouveau tarif pour le port de lettre et le droit de recommandation)



Oblitération mécanique – Brugge X – 17.05.84 – Port pour la lettre

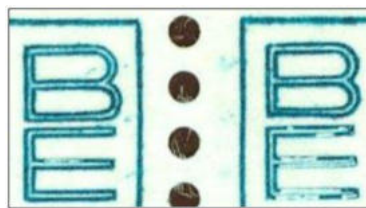


Oblitération mécanique – Bastogne – 02.12.87
Port de la lettre 13 fr (affranchissement mixte)

Curiosités d'impression:



taches dans le bord gauche



timbre 35 - taches dans le B de Belgique, impression incomplète du E de België



tache au lèvres



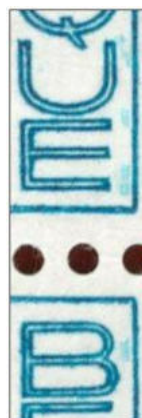
taches à gauche du 1



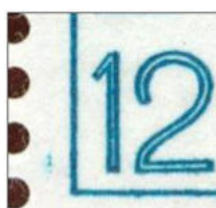
cadre inférieur évasé



taches sous le cadre inférieur



timbre 2 et 4 – taches dans le bord droite



tache dans le bord à gauche du 12

13 Fr

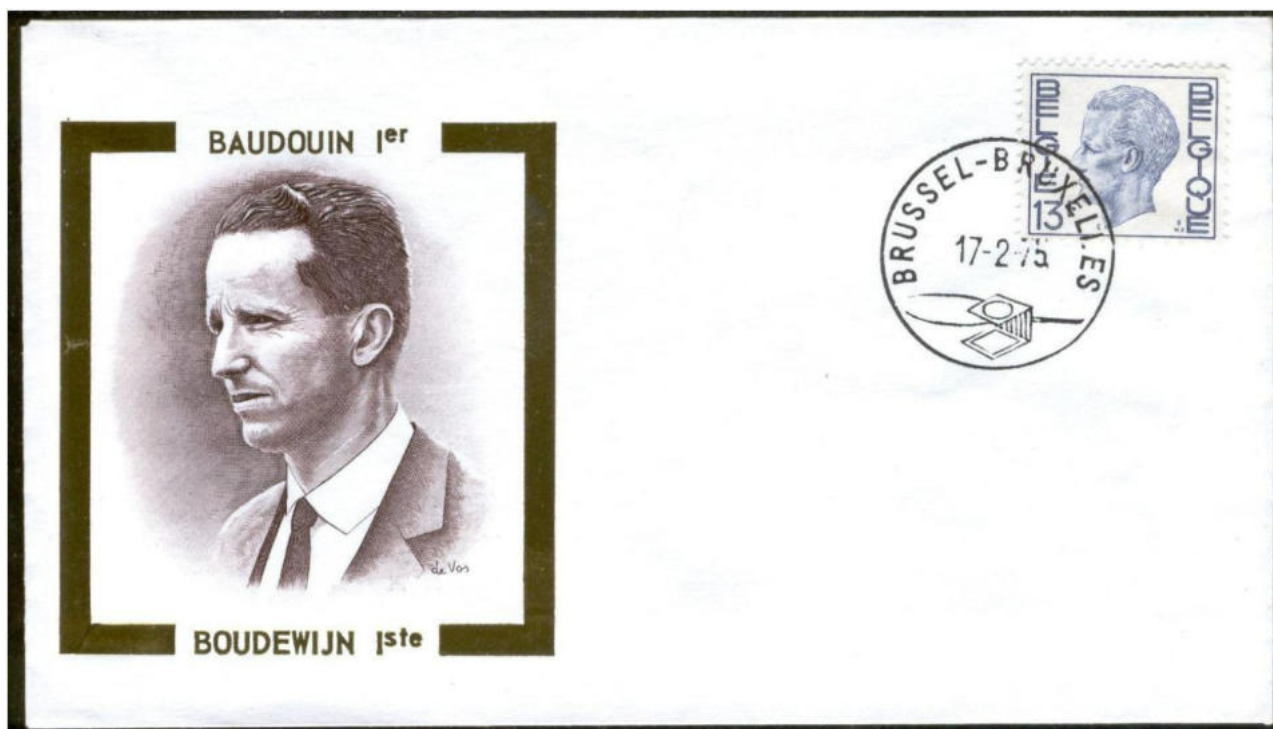


Emis selon l'A.R. du 28.11.74 publié au Moniteur Belge du 24.12.74 (page 15473) et l'A.M. du 27.12.74 publié au Moniteur Belge du 12.02.75 (page 1555).

L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 14-1976.

C.O.B. n° 1581

Premier jour d'émission: le 17 février 1975 selon l'A.M. et le 29 juin 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 14 - 1976.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 25.296.900 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire et 13.643.750 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 22.542.685 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: bleu selon l'A.M.

Type 1 (13-GF-W1)

© bpost

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (13-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme celui utilisé pour l'impression du timbre 13 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

© bpost

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Dates d'impression remarquables pour les timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire:

Premier jour d'impression – 12 décembre 1974 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 23 décembre 1974 sur Wifag2(3-6)





Dates d'impression remarquables pour les timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent:

Premier jour d'impression – 29 juin 1976 sur Wifag2(3-6)



20 octobre 1976 – Premier jour d'impression sur Wifag1





12 janvier 1977 – dernier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 4 mai 1977 sur Wifag1





L'utilisation:

Tarif du 01.10.73 au 14.12.74:

Lettre de plus de 50 g jusqu'à 100 g

Tarif du 15.12.74 au 30.11.77:

Lettre non normalisés en service intérieur et vers le Luxembourg, les Pays Bas, l'Allemagne de l'Ouest, la France et l'Italie jusqu'à 50 g

Papiers d'affaire non normalisés jusqu'à 50 g

Tarif du 15.04.83 au 31.01.84:

Carte postale vers l'étranger

Carte illustrée vers l'étranger

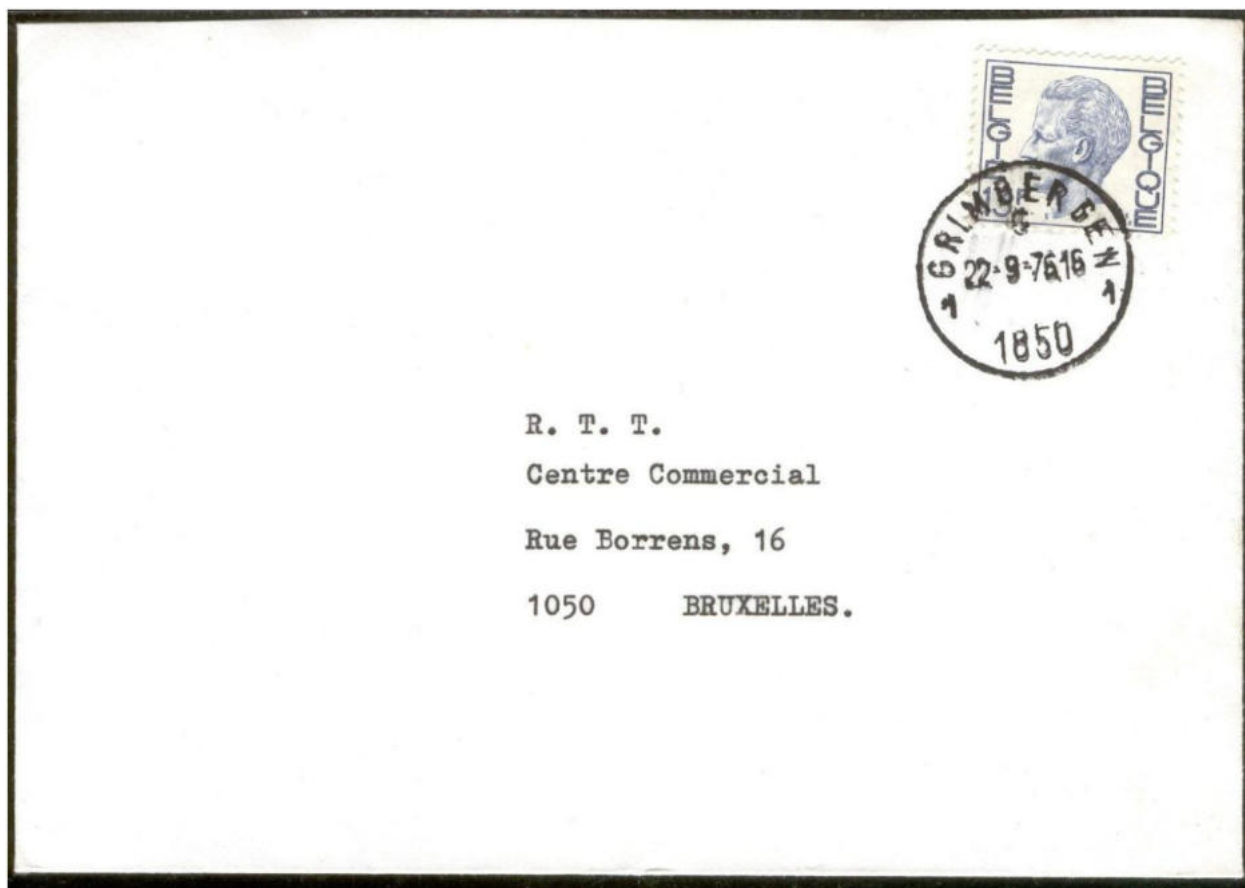
Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

Imprimé de plus de 50 g jusqu'à 100 g



Oblitération manuelle Gavere – 31.05.76

Port de la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle 1850 Grimbergen – 22.09.79
Port de la lettre, envois de plus de 20 g



Oblitération manuelle Jolimont – 13.12.77
Port de la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle Aartrijke – 11.12.78
Port de la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle Petit Rechain 4822 – 05.10.87 – Port de la lettre 13 fr

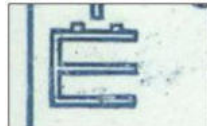
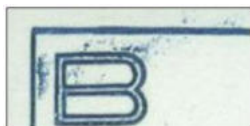
Curiosités d'impression:

1. Papier phosphorescent ordinaire



timbre 4 – tache au B de België, timbre 10 – taches dans le bord droit

2. Papier polyvalent



taches dans le B et E de België, taches derrière la tête et à droite du I de Belgique



taches sur 13



timbre 1 - point à droite du bord, timbre 2 - point à droite des cheveux

14 Fr



Emis selon l'A.R. du 18.03.76 publié au Moniteur Belge du 31.03.76 (page 3891) et l'A.M. du 01.06.76 publié au Moniteur Belge du 15.06.76 (page 8102).

C.O.B. n° 1823

Premier jour d'émission: le 6 septembre 1976 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 24.873.300 timbres dont 121.850 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: vert olive (vert foncé selon l'A.M.)

Type 1 (14-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche terne
(ex. 26.07.76)



gomme blanche brillante
(ex. 14.11.80)



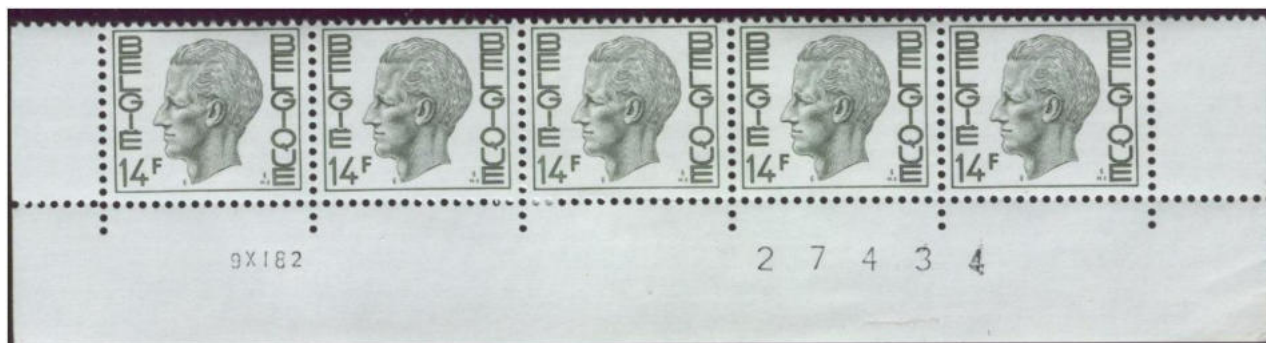
gomme ivoire
(ex. 08.11.82)

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 16 juillet 1976 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 9 novembre 1982 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 16.03.76 au 14.04.82:

Lettre vers l'étranger normalisée jusqu'à 20 g

Carte de visite vers l'étranger dans une enveloppe ouverte normalisée avec toute mention écrite.

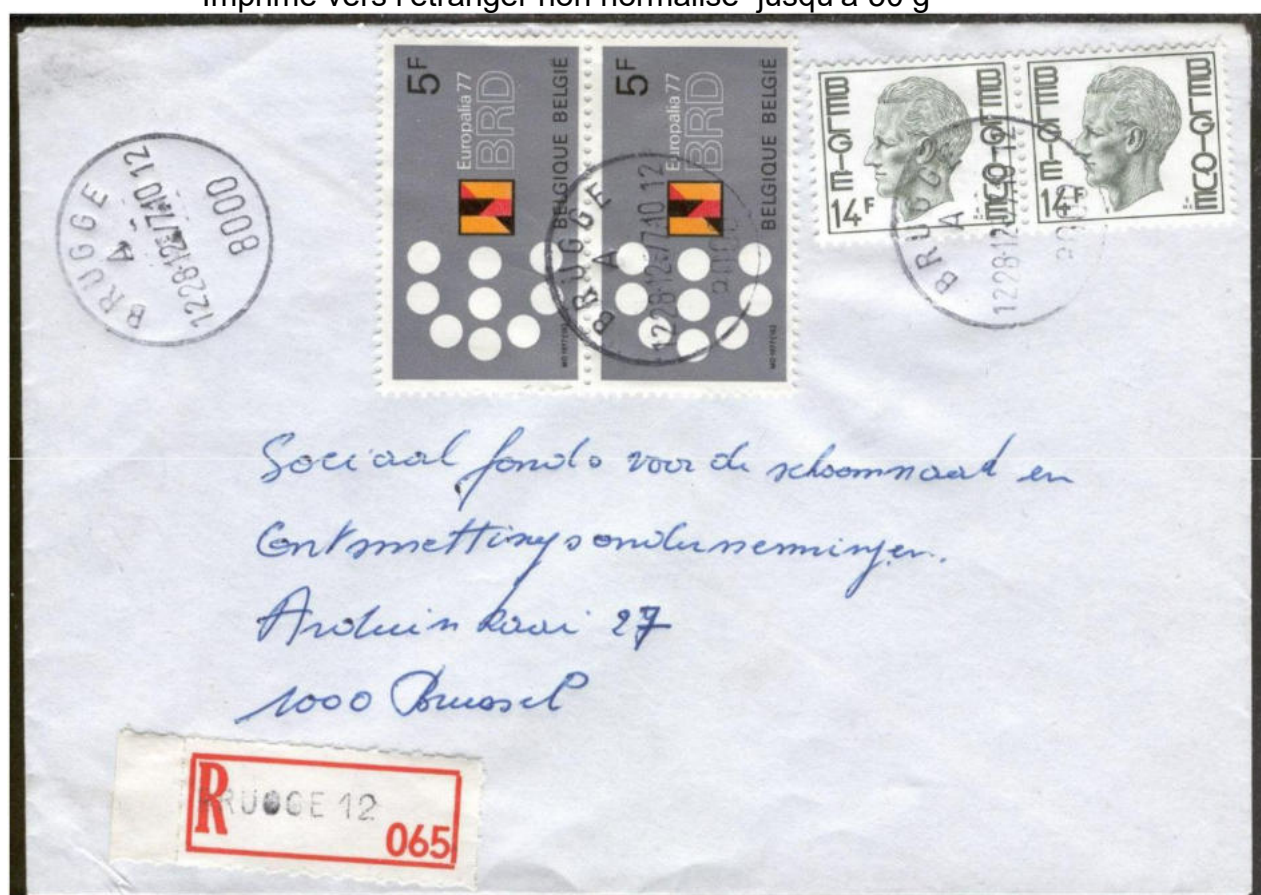
Tarif du 15.01.82 au 14.04.82

Supplément pour des envois avec avis de réception, régime international

Tarif du 15.04.82 au 14.04.83:

Imprimé de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Imprimé vers l'étranger non normalisé jusqu'à 50 g



Oblitération manuelle 8000 Brugge 12 – 28.12.77

Port de la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle Melsele 1 – 06.01.78
Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr

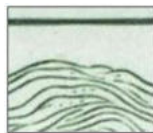


Oblitération manuelle 9110 St Amandsberg – 08.08.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44 fr



Oblitération manuelle Beveren (Waas) – 18.10.83
Port pour la lettre 22 fr entre 20 g et 50 g + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr

Curiosités d'impression:



point dans les cheveux

15 Fr



mauve



violet



Emis selon l'A.R. du 22.01.71 publié au Moniteur Belge du 18.03.71 (page 3407) et l'A.M. du 08.04.71 publié au Moniteur Belge du 04.05.71 (page 5757).

L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 20 – 1976.

C.O.B. n° 1585

Premier jour d'émission: selon la fabrication selon l'A.M. et le 24 mai 1971 selon la feuille d'informations philatéliques n° 12 – 1971 et le 6 octobre 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 20 – 1976.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 26.270.650 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire et 34.631.550 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 577.810 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: violet selon l'A.M.

Type 1 (15-GF-W1)

Nuance de couleur violet

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuance de couleur mauve

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4

Type2 (15-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre que pour pour l'impression du timbre 15 fr sur papier phosphorescent ordinaire).



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



gomme blanche



gomme jaune

2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme blanche terne
(ex. 07.10.76)



gomme blanche brillante
(ex. 11.03.81)



gomme ivoire
(ex. 11.10.82)

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent:

Premier jour d'impression – 9 avril 1971 sur Wifag1 – Couleur: violet

20 juin 1972 – dernier jour d'impression sur Wifag1 – Couleur: violet



9 janvier 1973 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-4) – Couleur: violet



Dernier jour d'impression – 24 août 1973 sur Wifag2(3-4) – Couleur: violet



Premier jour d'impression – 9 décembre 1974 sur Wifag2(3-6) – Couleur: mauve

17 mars 1975 – Premier jour d'impression sur Wifag1 – Couleur: mauve



20 mars 1975 – dernier jour d'impression sur Wifag1 – Couleur: mauve



Dernier jour d'impression – 16 juillet 1975 sur Wifag2(3-6) – Couleur: mauve



Jours d'impression remarquables sur papier phosphorescent polyvalent:

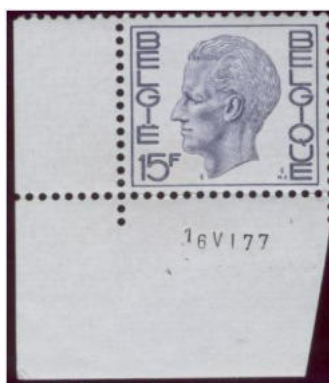
Premier jour d'impression – 6 octobre 1976 sur Wifag1



22 avril 1977 – dernier jour d'impression sur Wifag1



16 juin 1977 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 12 octobre 1982 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 15.11.69 au 30.09.73:

Droit fixe de recommandation (service intérieur et extérieur)

Tarif du 01.06.72 au 15.03.76:

Taxe postale de dédouanement de boîtes avec valeur déclarée, petits paquets, lettres et autres objets, taxe à percevoir par objet

Tarif du 01.10.73 au 14.12.74:

Papier d'affaire de 500 g à 1000 g

Imprimé de plus de 500 g à 1000 g

Tarif du 15.12.74 au 31.01.80:

Imprimé de plus de 250 g à 500 g

Echantillon jusqu'à 500 g

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

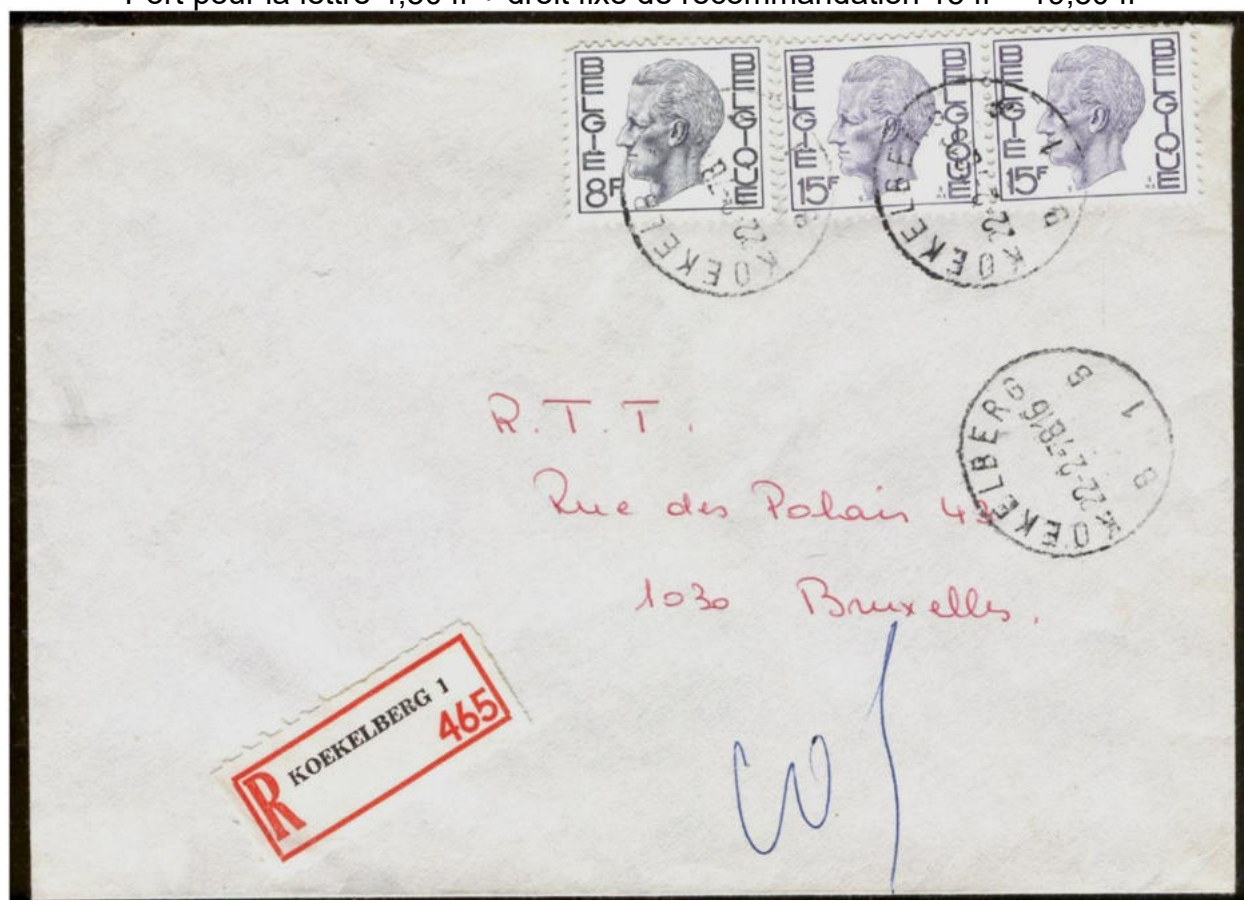
Carte postale vers l'étranger

Carte illustrée vers l'étranger



Oblitération manuelle 8000 Brugge 9 – 02.11.72

Port pour la lettre 4,50 fr + droit fixe de recommandation 15 fr = 19,50 fr



Oblitération manuelle Koekelberg 1 – 22.02.78

Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle 4970 Stavelot – 01.08.80

Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44 fr



Oblitération manuelle Bruxelles – Brussel 37 – 02.11.83

Port pour la lettre 22 fr pour envois de plus de 20 g à 50 g + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr

Curiosités d'impression:

1. Papier phosphorescent ordinaire



Jour d'impression 19.3.75 – timbre 42 – impression incomplète du cadre et le chiffre

2. Papier polyvalent



différence dans l'intensité de l'impression

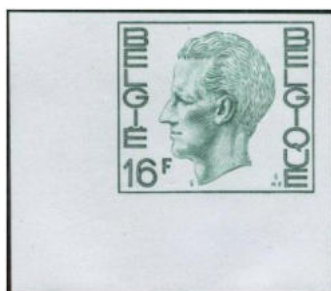


ligne verticale dans Belgique



tache au numéro de planche

16 Fr



Emis selon l'A.R. du 04.10.77 publié au Moniteur Belge du 12.10.77 (page 12423) et l'A.M. du 03.11.77 publié au Moniteur Belge du 19.11.77 (page 13707).

C.O.B. n° 1875

Premier jour d'émission: le 28 novembre 1977 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 30.819.850 timbres dont 286.514 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: vert selon l'A.M.

Type 1 (16-PF-G1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 6

Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche terne
(impression 1977 et 1978)



gomme blanche brillante
(impression 1979)

Lignes de référence:



planche 6 à côté du timbre 5, 10 et 15

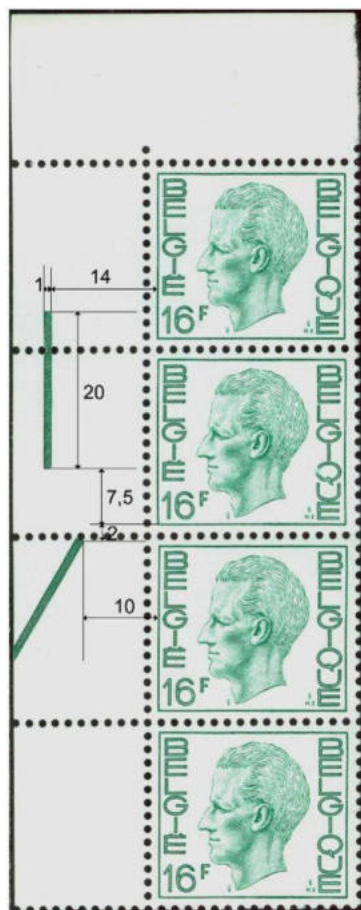


planche 5 à côté du timbre 1, 6 et 11

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 31 octobre 1977 op Goebel1A



9 janvier 1978 – dernier jour d'impression sur Goebel1A



12 septembre 1978 – Premier jour d'impression sur Goebel1U



2 mars 1979 – dernier jour d'impression sur Goebel1U



4 juillet 1979 – Premier jour d'impression sur Goebel2



Dernier jour d'impression – 30 novembre 1979 sur Goebel2



L'utilisation:

Tarif du 01.12.77 au 31.01.80:

Lettre non normalisée jusqu'à 50 g

Papiers d'affaires non normalisés jusqu'à 50 g

Port pour la lettres internationales non normalisée jusqu'à 50 g vers le Luxembourg et les Pays Bas et non normalisés jusqu'à 20 g pour envois à la France et l'Allemagne.

Tarif du 15.04.83 au 31.01.84:

Imprimé de plus de 100 g jusqu'à 250 g

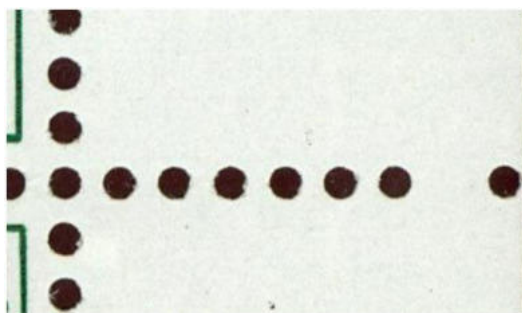


Oblitération mécanique 8160 Diksmuide 1 – 13.11.78
Port pour la lettre, envoi de 20 g à 50 g



Oblitération manuelle Varsenare – 10.06.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44 fr

Curiosités dans la dentelure:



perforation manquante

17 Fr



Emis selon l'A.R. du 28.11.74 publié au Moniteur Belge du 24.12.74 (page 15473) et l'A.M. du 27.02.75 publié au Moniteur Belge du 13.03.75 (page 2949).

L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 1 – 1977.

C.O.B. n° 1755

Premier jour d'émission: le 17 mars 1975 selon l'A.M. et le 24 décembre 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 1 - 1977.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 5.197.600 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire et 15.617.150 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 305.018 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: lilas (violet selon l'A.M.)

Type 1 (17-GF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (17-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme celui utilisé pour l'impression du timbre 17 fr sur papier phosphorescent ordinaire).



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme blanche terne
(toutes les dates à l'exception de 1977)



gomme blanche brillante
(impression 1977)

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent ordinaire:

Premier jour d'impression – 29 janvier 1975 sur Wifag1



Dernier jour d'impression – 3 février 1975 sur Wifag1



Jours d'impression remarquables sur papier phosphorescent polyvalent:

Premier jour d'impression – 14 décembre 1976 sur Wifag1



15 décembre 1976 – dernier jour d'impression sur Wifag1



10 février 1977 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



25 septembre 1979 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-5)



26 septembre 1979 – dernier jour d'impression sur Wifag2(3-5)



Dernier jour d'impression – 5 mars 1983 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 15.12.74 au 30.11.77:

Lettre de plus de 50 g jusqu'à 100g en régime intérieur

Tarif du 01.02.80 au 14.01.81:

Imprimé de plus de 250 g jusqu'à 500 g en régime intérieur

Echantillons jusqu'à 500 g en régime intérieur

Tarif du 15.04.82 au 14.04.83:

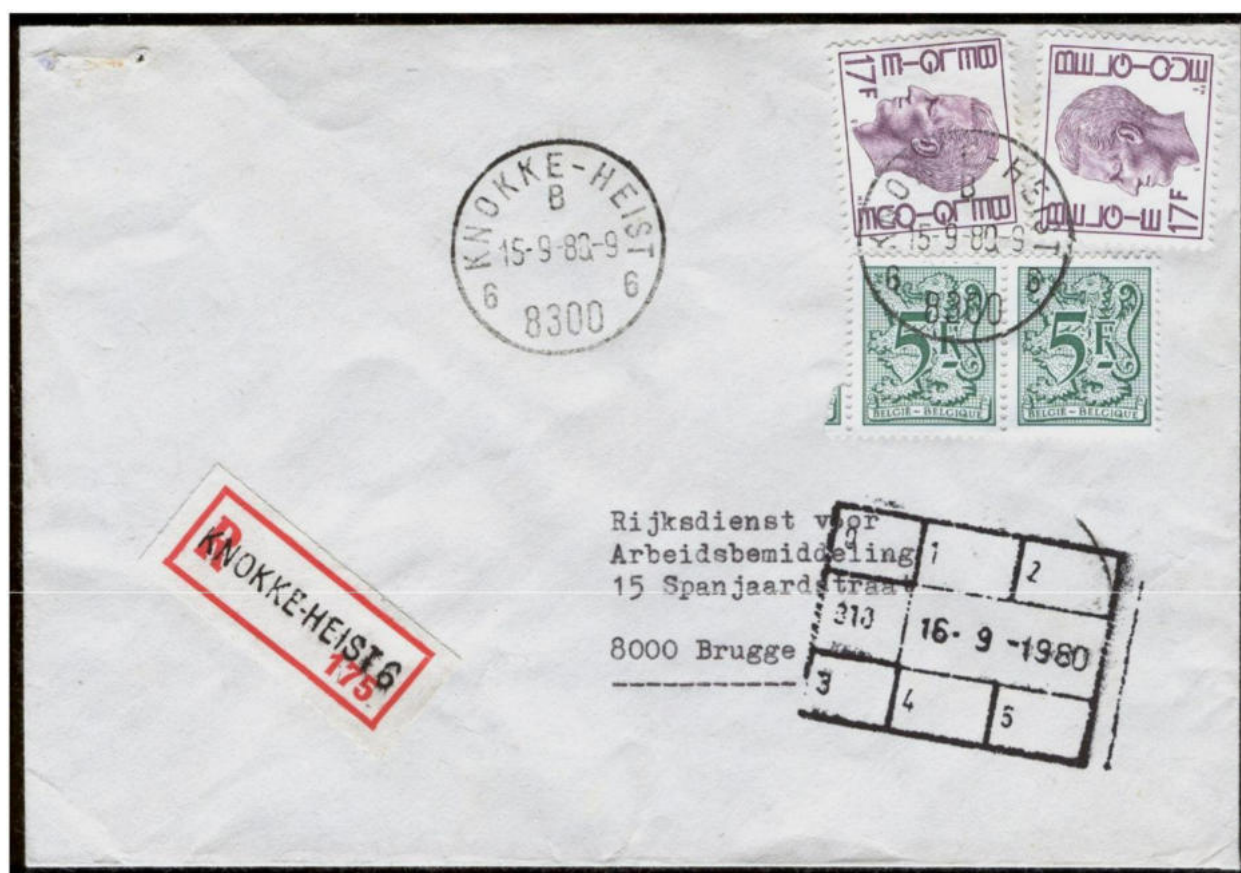
Lettre vers l'étranger normalisée jusqu'à 20 g



Oblitération mécanique Brugge X – 17.03.75
Port pour la lettre de plus de 50 g à 100 g



Oblitération manuelle 8000 Brugge 7 – 02.02.79
Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr

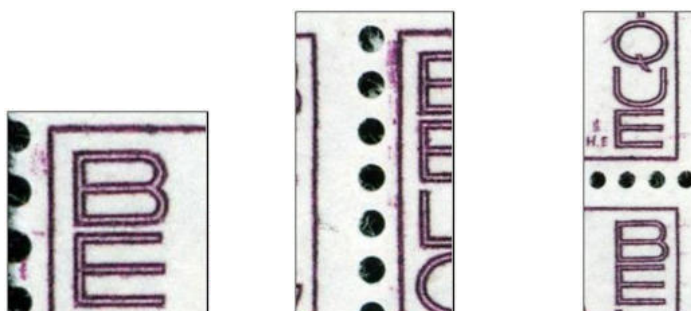


Oblitération manuelle 8300 Knokke-Heist 6 – 15.09.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44 fr



Oblitération manuelle 4090 Post 1 – 10.10.84
Port pour la lettre 12 fr + droit fixe de recommandation 70 fr = 82 fr

1. Papier phosphorescent ordinaire



timbre 29 – tache en haut à gauche, timbre 30 – taches à gauche du cadre
timbre 30 – tache au Q et timbre 35 – taches au cadre à droite



timbre 34 et 35 – taches à gauche du cadre en bas



tache à gauche du B de Belgique

taches à droite du B de Belgique



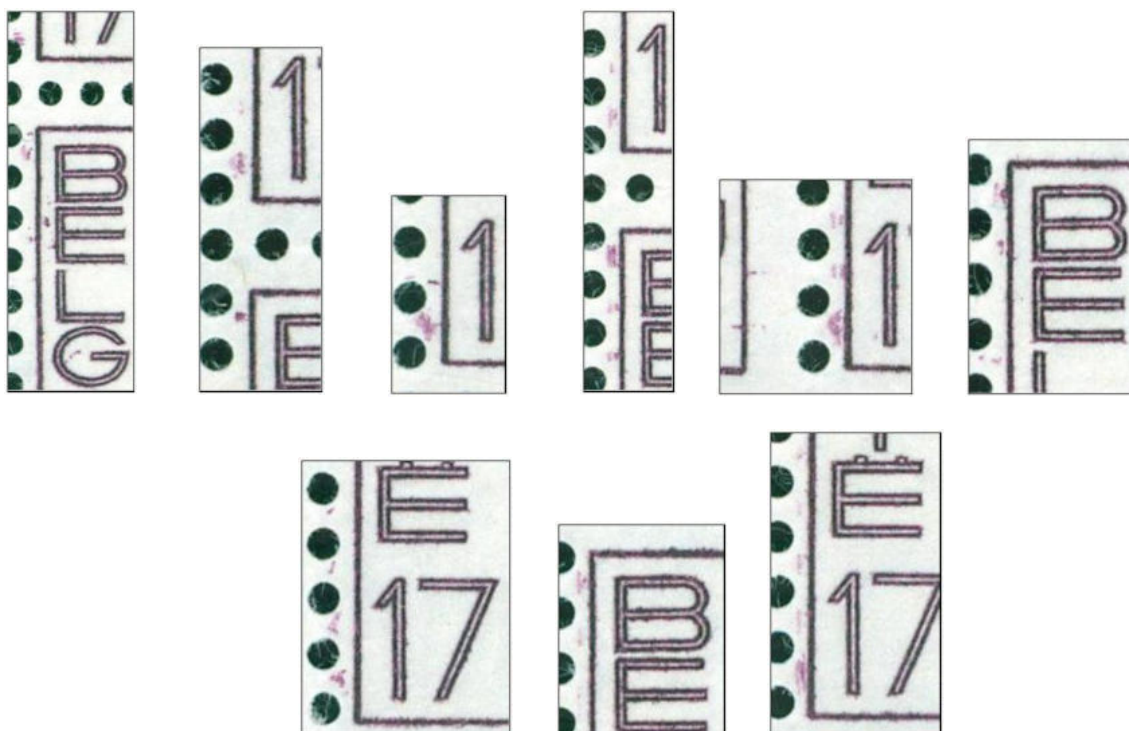
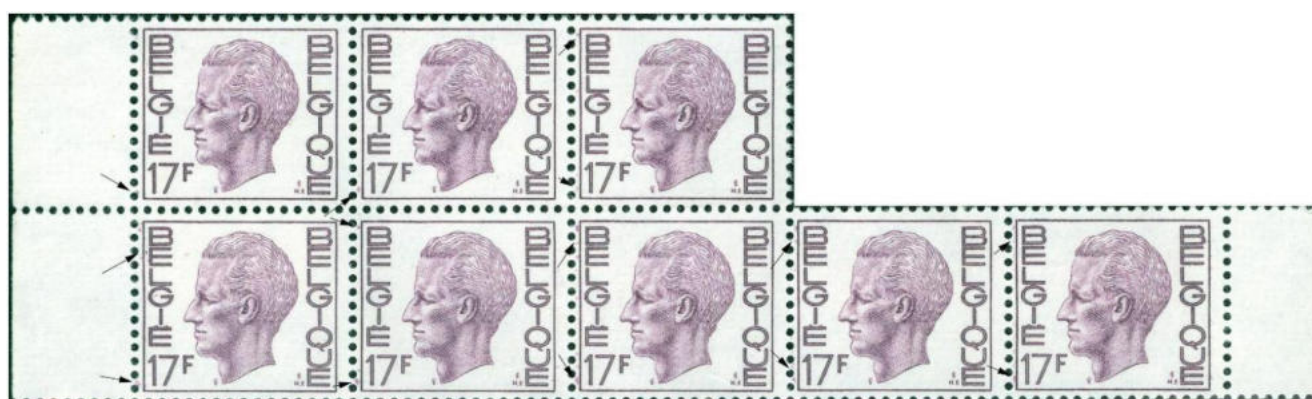
taches dans le bord à côté du 1 et à droite du E de Belgique



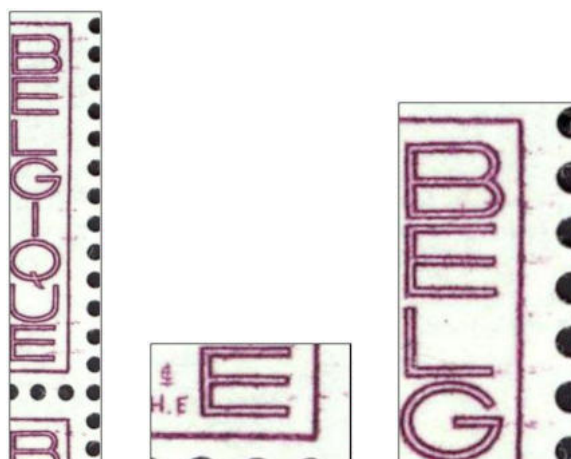
tache au 1 et dans le U de Belgique



taches dans le bord gauche et encre évasée au BEL de Belgique taches dans le bord en haut à droite



taches dans le bord (tous les timbres)



timbre 2 – taches à droite du cadre
timbre 5 -, taches au E de Belgique
timbre 9 – taches à droite du cadre



jour d'impression 30.01.75, planche 2 - tache dans le bord et à gauche du cadre

2. Papier polyvalent



tache à droite du B de Belgique et impression incomplète

18 Fr



Emis selon l'A.R. du 22.02.71 publié au Moniteur Belge du 18.03.71 (page 3407) et l'A.M. du 08.04.71 publié au Moniteur Belge du 04.05.71 (page 5757).

C.O.B. n° 1586

Premier jour d'émission: selon la fabrication selon l'A.M. et le 24 mai 1971 selon la feuille d'informations philatéliques n° 12 - 1971.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 11.725.550 timbres

Couleur: gris bleu selon l'A.M.

Type 1 (18-GF-W1)

© bpost

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 20 avril 1971 sur Wifag1



Dernier jour d'impression – 4 octobre 1974 sur Wifag1



L'utilisation:

© bpost

Tarif du 15.11.69 au 30.09.73:

Taxe pour envois exprès (service intérieur et extérieur)
Papiers d'affaire de plus de 1 kg jusqu'à 2 kg

Tarif du 01.06.72 au 30.09.73:

Papiers d'affaire de plus de 1 kg jusqu'à 2 kg
Lettre de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Tarif du 01.10.73 au 14.12.74:

Droit fixe de recommandation (service intérieur et international)

Tarif du 01.10.73 au 15.03.76

Lettre vers l'étranger jusqu'à 50 g

Tarif du 01.02.80 au 31.01.82:

Papiers d'affaires non normalisés jusqu'à 20 g et envois normalisés de plus de 20 g jusqu'à 500 g

Tarif du 01.02.80 au 14.04.82:

Lettre vers l'intérieur, le Luxembourg et les Pays Bas, envois jusqu'à 50 g

Tarif du 15.01.82 au 14.04.82:

Imprimé de 250g jusqu'à 500g
Echantillons jusqu'à 500 g

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

Imprimé de plus de 100 g jusqu'à 250 g



Oblitération manuelle Deurne 1 – 22.02.72

Port pour la lettre 3,50 fr + droit fixe de recommandation 15 fr = 18,50 fr

754

BESTUUR DER POSTERIJEN

Poststukken voortgezonden naar het kantoor
Correspondances réexpédiées au bureau de
3030 Heverlee

Hieronder de nieuwe plaats van bestemming vermelden van naar het buitenland voortgezonden stukken.
Mentionner ci-dessous le lieu de nouvelle destination des objets réexpédiés à l'étranger.

Te verhalen port en recht
Taxes à allouer

fr. 8

(*)

Stempel bij vertrek
3-12-74
HEVEL
3-12-74

Timbre de départ

Hier postzegels plakken ter waarde van het te heffen port en recht.
Appliquer ici les timbres-poste représentatifs des taxes à percevoir.

(*) Handtekening van de beambten die in binnenlandse dienst tussenbeide komen voor de uitgifte of de aanneming van bulletins met naar het buitenland voortgezonden met port bezwaarde zendingen.

(1) Enkel in te vullen voor naar het buitenland voort te zenden met port bezwaarde zendingen.

ADMINISTRATION DES POSTES

1) Ontvangen voortgezonden stukken, voor een
(1) Reçu des objets réexpédiés pour une

som van 8
somme de 8

van posten, des postes.

(*) De

Stempel bij aankomst
3-12-74
HEVEL
3-12-74

Handtekening

(*) Signature des agents intervenant en service interne pour l'émission ou l'acceptation des bulletins accompagnant des objets taxés réexpédiés à l'étranger.

(1) A remplir seulement lorsqu'il s'agit d'objets taxés réexpédiés à l'étranger.

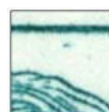
Carte de service pour envois entre bureaux de poste
Oblitération manuelle du bureau de la poste Geel 1 – 26.12.74
Oblitération manuelle du bureau de réception 3030 Heverlee 1 – 02.01.75

Curiosités d'impression:

© bpost



Jour d'impression 4.6.73, timbre 43 – impression incomplète et taches au B de Belgique



timbre 45, 49 et 50 – taches



jour d'impression 22.4.71



timbre 5 – tache dans le B de Belgique



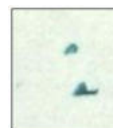
impression double du cadre supérieur



encre étalée dans België et Belgique



taches au B de België et Belgique



impression incomplète du numéro de planche 1

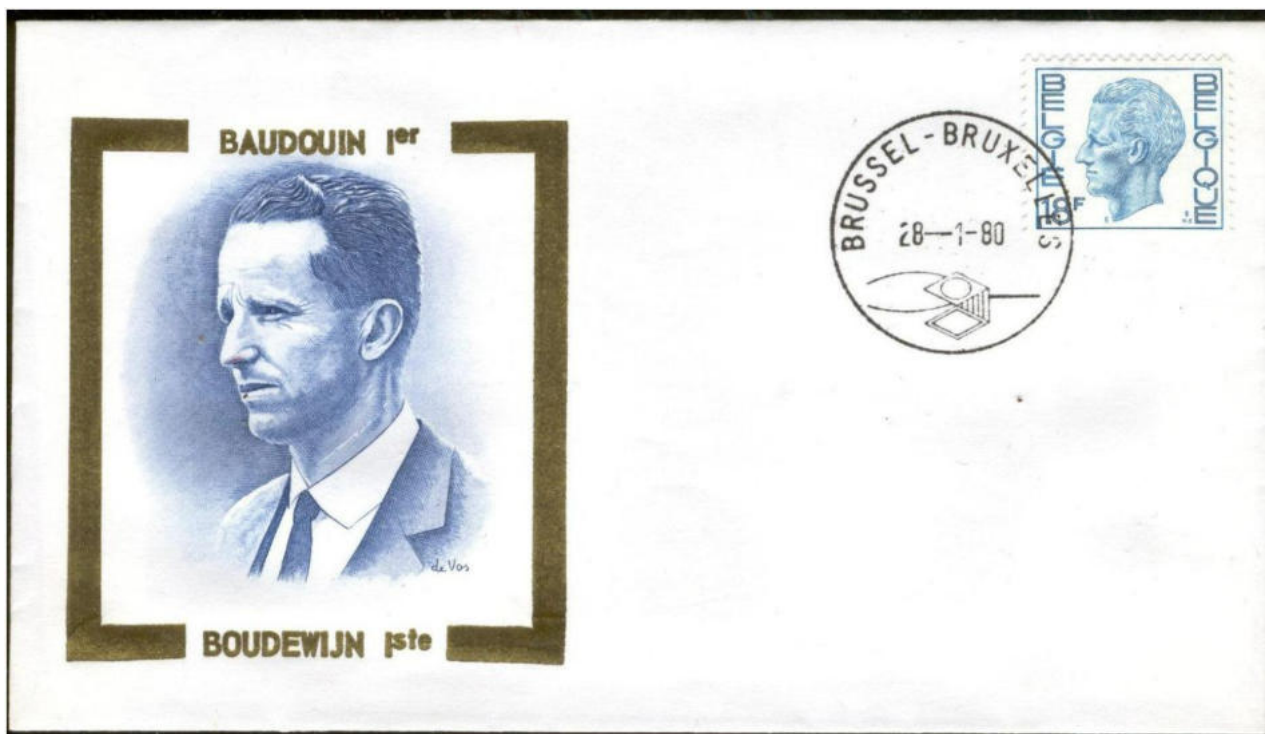
18 Fr



Emis selon l'A.R. du 22.02.71 publié au Moniteur Belge du 18.03.71 (page 3407) et l'A.M. du 15.01.80 publié au Moniteur Belge du 23.01.80 (page 1096).

C.O.B. n° 1963

Premier jour d'émission: le 28 janvier 1980 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 37.488.800 timbres et dont 486.726 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: bleu selon l'A.M.

Type 1 (18-PF-W1)

© bpost

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme celui utilisé pour l'impression du timbre 18 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche brillante
(ex. 16.01.80)



gomme blanche terne
(ex. 06.07.82)

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 16 janvier 1980 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 7 juillet 1982 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.02.80 au 31.01.82:

Papier d'affaires de 20 g jusqu'à 500 g

Tarif du 01.02.80 au 14.04.82:

Lettre vers l'intérieur, le Luxembourg et les Pays Bas envois jusqu'à 50 g

Tarif du 15.01.82 au 14.04.82:

Imprimé de 250g jusqu'à 500g

Echantillons jusqu'à 500 g

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

Imprimé de plus de 100 g jusqu'à 250 g



Oblitération manuelle Oostende 7 – 13.04.81 - Port pour la lettre 18 fr, envois normalisés de plus de 20 g + droit fixe de recommandation 50 fr = 68 fr



Oblitération manuelle 1420 Braine L'Alleud 1 – 19.05.81 - Port pour la lettre 18 fr pour de plus de 20 g à 50 g + droit fixe de recommandation 50 fr = 68 fr



Oblitération manuelle Oudegem – 14.09.83 - Port pour la lettre 22 fr envois de plus de 20 g à 50 g + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr

Curiosités d'impression:



tache dans le bord supérieur gauche



taches dans le bord supérieur à gauche du cadre

20 Fr



Epacar

Emis selon l'A.R. du 03.08.71 publié au Moniteur Belge du 09.09.71 (page 10294) et l'A.M. du 10.11.71 publié au Moniteur Belge du 01.12.71 (page 14133).

L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 17 – 1976.

C.O.B. n° 1587

Premier jour d'émission: le 15 décembre 1971 selon l'A.M. et le 1 septembre 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 17 - 1976.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 37.877.900 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire, 67.986.200 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent et 1.663.750 timbres imprimés sur papier polyvalent Epacar dont 724.616 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: bleu violet selon l'A.M.

Type 1 (20-GF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (20-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme utilisé pour l'impression du timbre 20 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Type 3 (20-PF-G1) – imprimé à partir du 21.01.82 selon la feuille d'informations philatéliques n° 4bis – 1982.

Imprimé sur la presse Goebel sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 6



Type 4 (20-PF-Epa)

Imprimé sur la presse Goebel sur papier polyvalent phosphorescent Epacar, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 6 (le même cylindre comme utilisé pour l'impression du timbre 20 fr sur papier polyvalent phosphorescent)



La différence entre les cylindres peut être déterminée sur la base de la distance entre le numéro de planche et le cadre de timbre inférieur et droit.



Cilinder - Wifag



Cilinder - Wifag



Cilinder - Goebel



Cilinder - Goebel



Cilinder - Wifag



Cilinder - Wifag



Cilinder - Goebel



Cilinder - Goebel

Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



3. Timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent Epacar



Nuances de la gomme:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



gomme blanche



gomme jaune

2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme – ex 03.09.78



gomme – ex 21.01.82



gomme – ex. 25.01.82



gomme – ex 20.06.83

3. Timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent Epacar



Lignes de référence:



planche 1 à côté du timbre 5, 10 et 15 planche 6 à côté du timbre 1, 6 et 11

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent:

Premier jour d'impression – 16 novembre 1971 sur Wifag1



20 décembre 1973 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-5)



21 décembre 1973 – dernier jour d'impression sur Wifag2(3-5)



17 janvier 1975 – dernier jour d'impression sur Wifag1





3 juillet 1975 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 9 juillet 1975 sur Wifag2(3-6)





Dates d'impression remarquables pour l'impression sur Wifag sur papier polyvalent phosphorescent:

Premier jour d'impression – 1 septembre 1976 sur Wifag1



25 février 1977 – dernier jour d'impression sur Wifag1





21 septembre 1977 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 5 avril 1982 sur Wifag2(3-6)



Dates d'impression remarquables pour l'impression sur Goebel sur papier polyvalent phosphorescent:

Premier jour d'impression – 21 janvier 1982 sur Goebel2





Dernier jour d'impression – 20 juin 1982 sur Goebel2



Dates d'impression remarquables pour l'impression sur Goebel sur papier polyvalent phosphorescent Epacar:

Date d'impression unique – 6 octobre 1983 sur Goebel1U



L'utilisation:

Tarif du 01.10.73 au 14.12.74:

Lettre de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Tarif du 15.12.74 au 30.11.77:

Papiers d'affaire de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

Tarif du 15.12.74 au 30.01.80:

Imprimé de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

Tarif du 01.12.77 au 31.01.80:

Lettre de plus de 50 g à 100 g vers les Pays Bas et le Luxembourg

Papiers d'affaire de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

Tarif du 15.04.82 au 14.04.83:

Lettre non normalisés jusqu'à 50 g

Tarif du 15.04.83 au 31.01/83:

Lettre vers l'étranger normalisée jusqu'à 20 g



Oblitération manuelle Bruxelles – Brussel 24 – 16.02.73

Port pour la lettre, envois de plus de 20 g + droit fixe de recommandation 15 fr = 24 fr



Oblitération manuelle Vilvoorde 4 – 29.12.73
Port pour la lettre 5 fr + droit fixe de recommandation 18 fr = 23 fr



Oblitération manuelle Oostakker 2 – 04.12.74
Port pour la lettre 5 fr + droit fixe de recommandation 18 fr = 23 fr



Oblitération manuelle Brugge 3 – 16.02.76
Port pour paquets jusqu'à 500 g – 15 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 40 fr



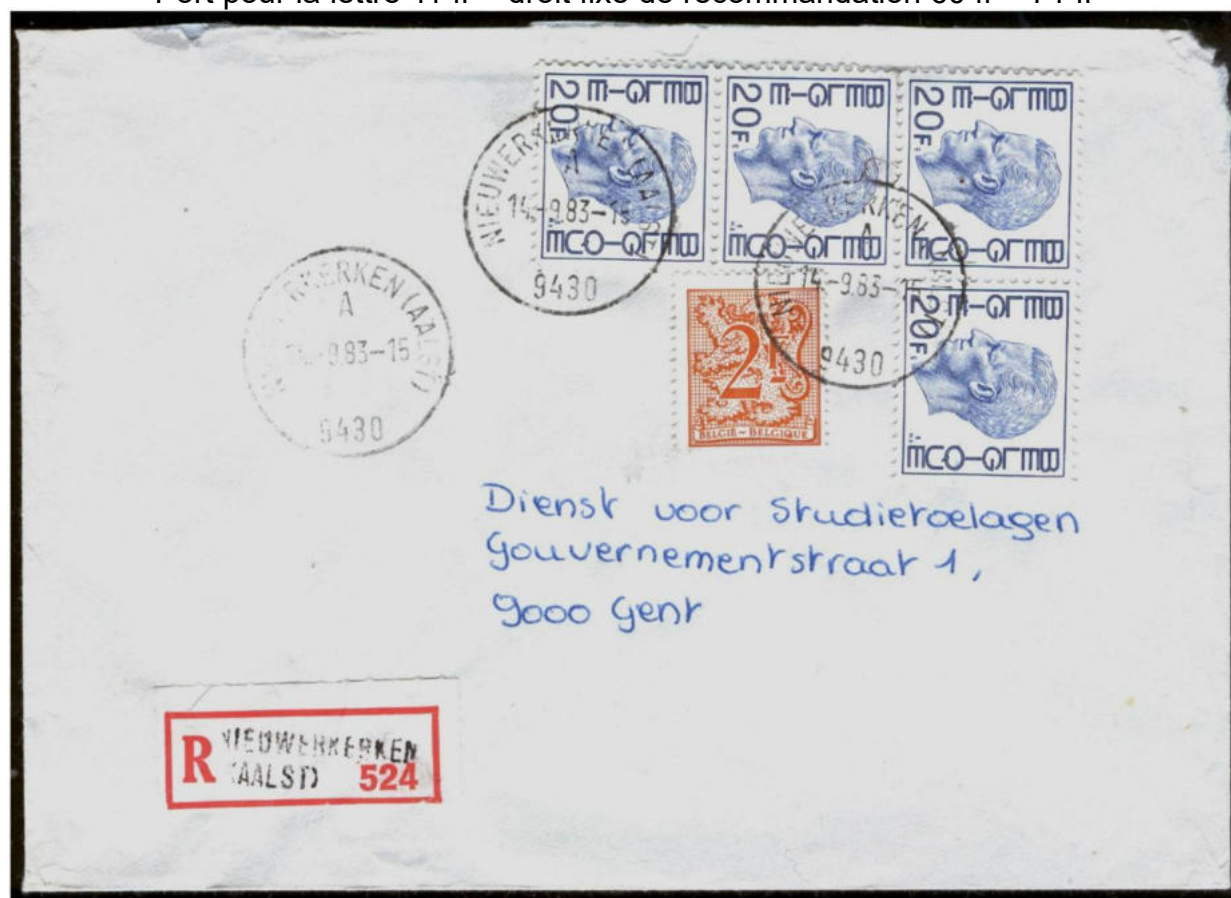
Oblitération manuelle Oostkamp 1 – 13.03.78
Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle Oedelem – 02.08.82
Port pour la lettre 10 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 70 fr



Oblitération manuelle 9000 Gent 5 – 05.07.83
Port pour la lettre 11 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 71 fr



Oblitération manuelle Nieuwerkerken (Aalst) 9430 – 14.09.83
Port pour la lettre 22 fr de 20 g à 50 g + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr



Oblitération manuelle Haasdonk – 19.10.83
Port pour la lettre 11 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 71 fr

Curiosités d'impression:

1. Papier phosphorescent ordinaire



timbre 1 et 6 – taches à gauche du cadre



date d'impression 6.6.74

timbre 41 – point à gauche du B de België et en haut à droite du cadre
timbre 47 – taches au Q et encre évasée du cadre



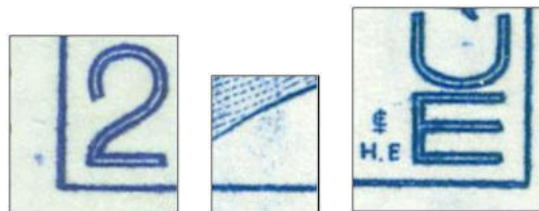
Jour d'impression 8.5.74 – timbre 41 – tache en haut à gauche du cadre



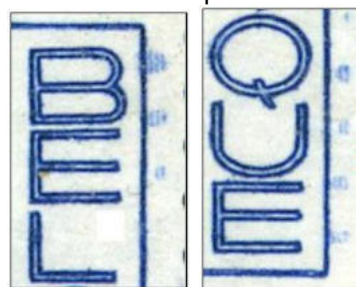
Jour d'impression 15.1.75



timbre 41 – taches à droite du cadre



différentes taches comme indiqué



taches au cadre à droite



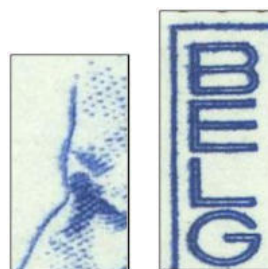
tache dans België



taches devant le visage



timbre 1 – encre étalée au nez, le front et au B de België



tous les timbres –encre étalée à l'oeil et le nez



tache à travers le 20 et B de België



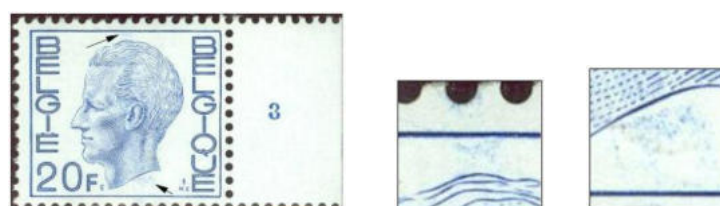


timbres 41, 46 et 47 - taches



timbres 42, 46 et 47 - taches

2. Papier polyvalent



tache au dessus des cheveux et sous la nuque



timbre 1 - tache au dessus des cheveux



cadre supérieur incomplet, point dans le B de Belgique



taches comme indiqué



taches à droite du cadre droit



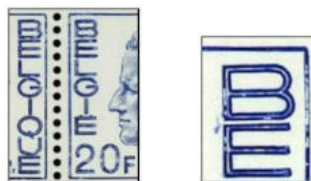
taches à droite de Belgique



timbre 1 – point à droite du E de Belgique et le E est interrompu, timbre 2 – point entre le 2 et 0
timbre 5 – point au nez et entre H et E

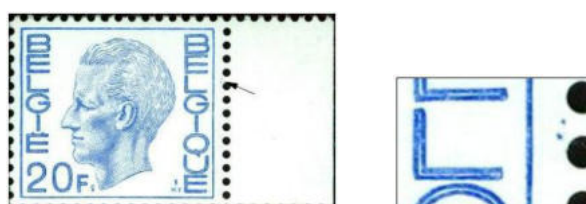


Jour d'impression 25.2.77

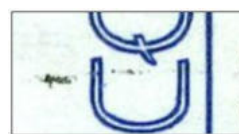
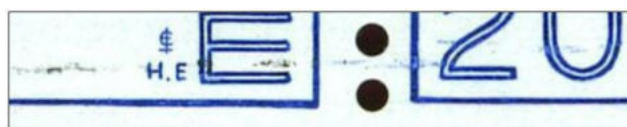


timbre 4 en 5 – impression incomplète de BE et le cadre et tache à droite

3. Papier polyvalent – Epacar

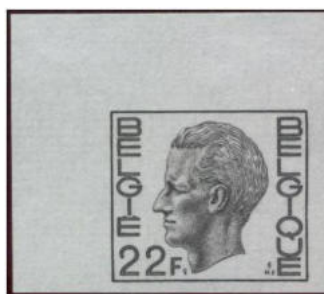


tache dans le bord du timbre à droite



timbre 48 – tache au 20 en taches noires après l'impression de la date et le numéro de feuille

22 Fr



Emis selon l'A.R. du 28.06.74 publié au Moniteur Belge du 06.08.74 (page 9967) et l'A.M. du 21.08.74 publié au Moniteur Belge du 27.08.74 (page 10509).

C.O.B. n° 1727

Premier jour d'émission: le 30 septembre 1974 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1976 selon la feuille d'informations philatéliques n° 8 - 1976.

Tirage: 1.484.351 timbres.

Couleur: gris noir (noir selon l'A.M.)

Type 1 (22-GF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuances de couleur:

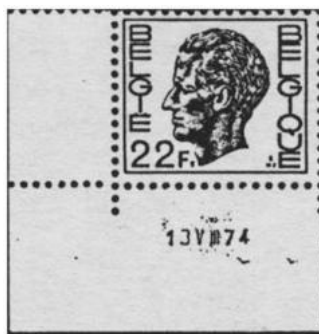


Nuances de la gomme:

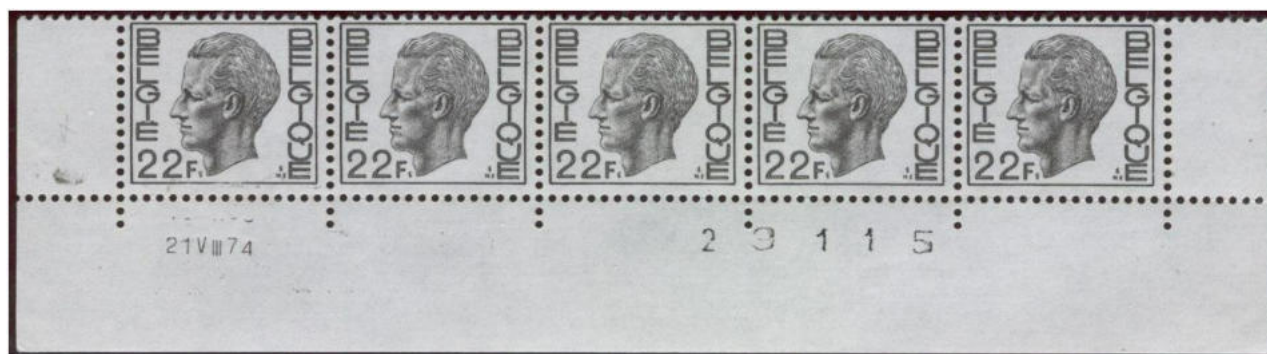


Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 13 août 1974 sur Wifag2(3-5)



Dernier jour d'impression – 21 août 1974 sur Wifag2(3-5)



L'utilisation:

Tarif du 01.10.73 au 14.12.74

Droit fixe d'expres (service intérieur et international)



Oblitération manuelle Bellegem – 30.09.74

Imprimé de plus de 20 g à 50 g 4 Fr + droit fixe de recommandation 18 fr = 22fr

Premier jour d'émission

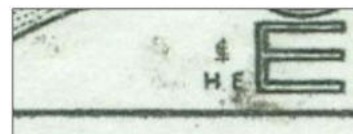
Curiosités d'impression:



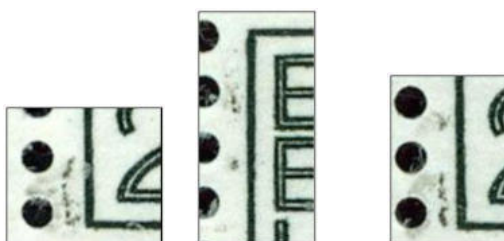
point au bord gauche, crochet au F



point au lèvres, tache au HE



timbre 4 – point au dessus du 2 en tache entre les cheveux et le G



timbres 1 à 5 – taches dans le bord de chaque timbre

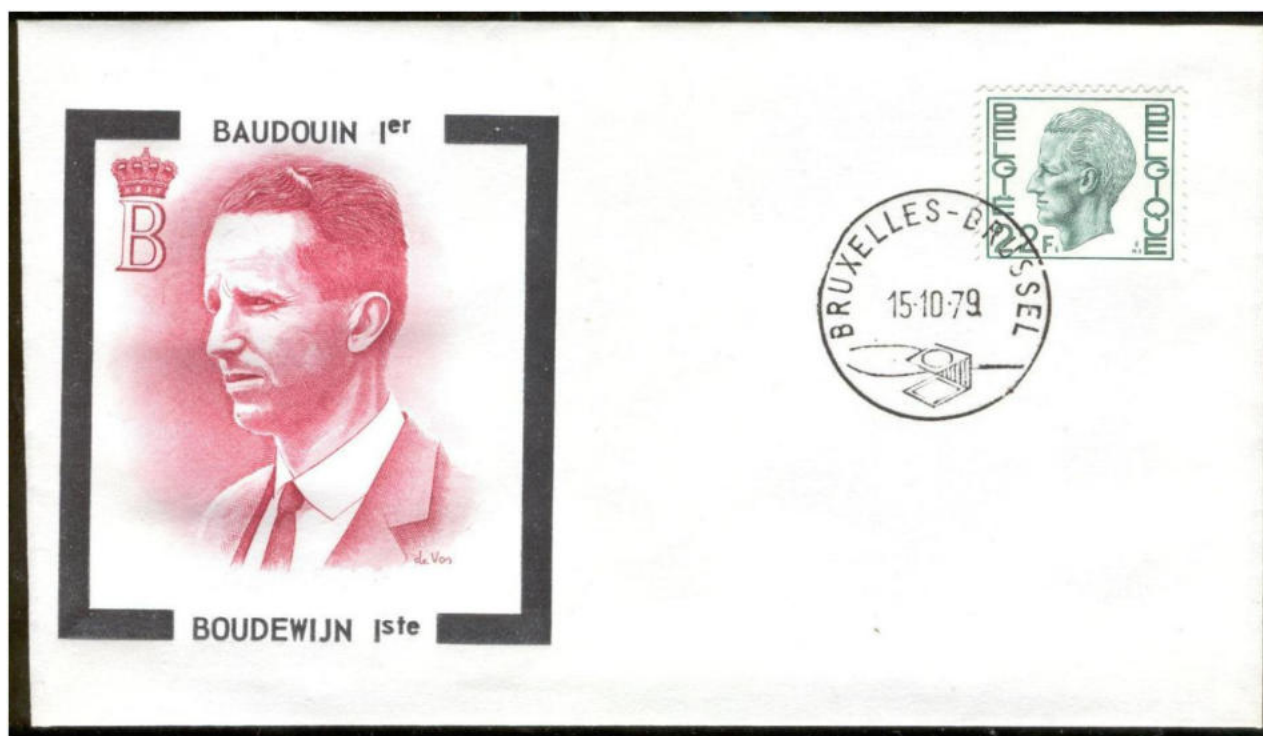
22 Fr



Emis selon l'A.R. du 28.06.74 publié au Moniteur Belge du 06.08.74 (page 9967) et l'A.M. du 27.09.79 publié au Moniteur Belge du 16.10.79 (page 11751)

C.O.B. n° 1945

Premier jour d'émission: le 15 octobre 1979 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 8 - 1986.

Tirage: 32.507.963 timbres et dont 675.686 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: vert selon l'A.M.

Type 1 (22-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre que celui utilisé pour l'impression du timbre 22 fr gris noir sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche brillante
(ex 04.10.79)



gomme blanche terne
(ex 20.01.81)



gomme verdâtre (ex 17.02.83)

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 3 octobre 1979 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 12 août 1983 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.02.80 au 14.01.81

Lettre non normalisée de plus de 50 g jusqu'à 100 g

Papiers d'affaire de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

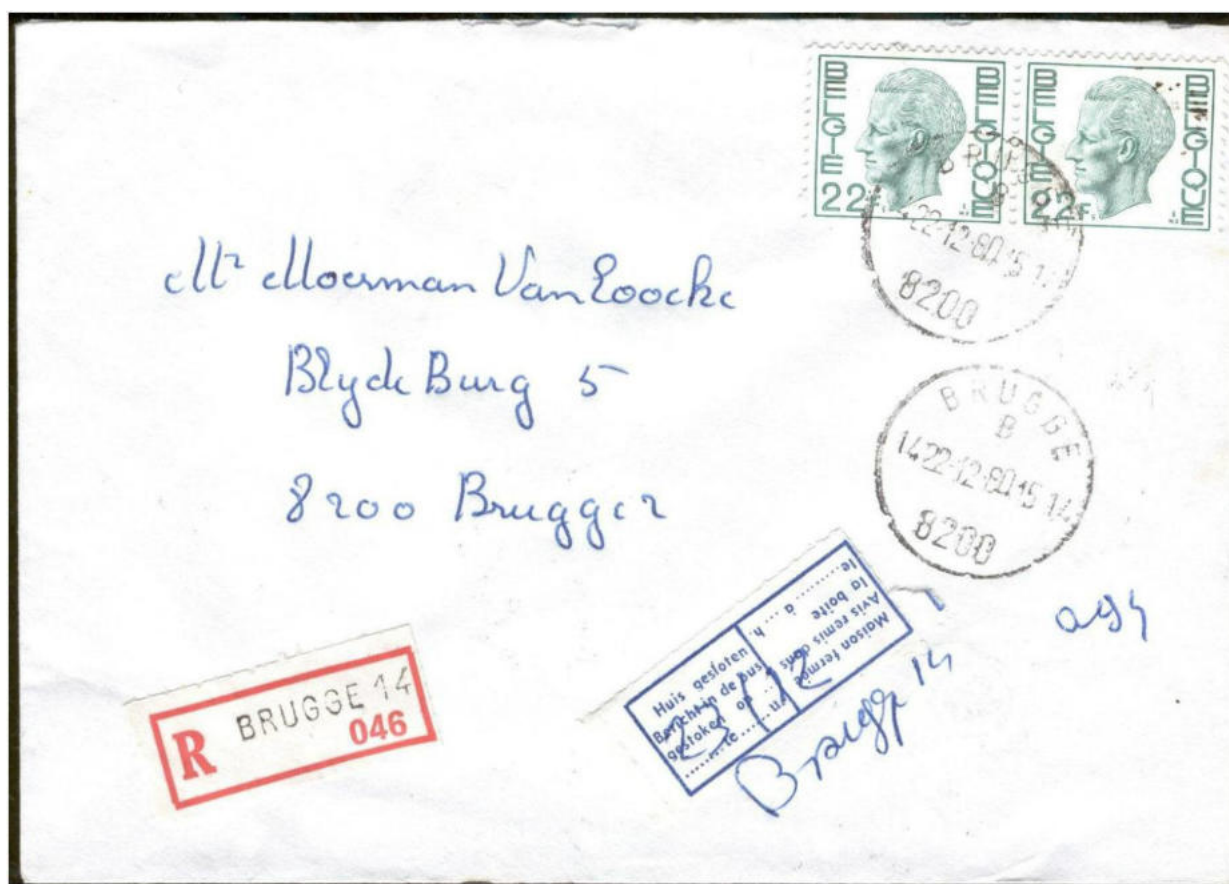
Imprimé de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

Tarif du 15.04.83 au 31.01.84

Lettre non normalisés jusqu'à 50 g

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85

Lettre vers l'étranger normalisée jusqu'à 20 g



Oblitération manuelle 8200 Brugge 14 – 22.12.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44fr

Curiosités d'impression:



timbre 2 – ligne au 2



Jour d'impression 5.10.79, timbre 5 - point dans le 2



timbre 40 – tache à droite du B de België et point au dessus du F

25 Fr



Emis selon l'A.R. du 28.11.74 publié au Moniteur Belge du 24.12.74 (page 15473) et l'A.M. du 27.12.74 publié au Moniteur Belge du 12.02.75 (page 1555).
L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 12 - 1976

C.O.B. n° 1748

Premier jour d'émission: le 17 février 1975 selon l'A.M. et le 13 mai 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 12 - 1976.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 27.905.800 timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire et 5.963.750 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 25.942 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: lila rouge (rouge violet selon l'A.M.)

Type 1 (25-GF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (25-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme utilisé pour l'impression du timbre 25 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme blanche terne
(ex 17.05.76)



gomme blanche brillante
(ex 07.06.77)



gomme ivoire (ex 11.06.82)

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent:

Premier jour d'impression – 24 décembre 1974 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 31 décembre 1974 sur Wifag2(3-6)



Jours d'impression remarquables sur papier phosphorescent polyvalent:

Premier jour d'impression – 13 mai 1976 sur Wifag1



24 novembre 1976 – dernier jour d'impression sur Wifag1



6 juin 1977 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 6 juillet 1983 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 15.12.74 au 30.11.77

Lettre de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Droit fixe de recommandation (service intérieur et international)

Tarif du 16.03.76 au 14.04.82

Lettre vers l'étranger non normalisés jusqu'à 50 g

Tarif du 15.01.81 à 31.01.82

Papiers d'affaire de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

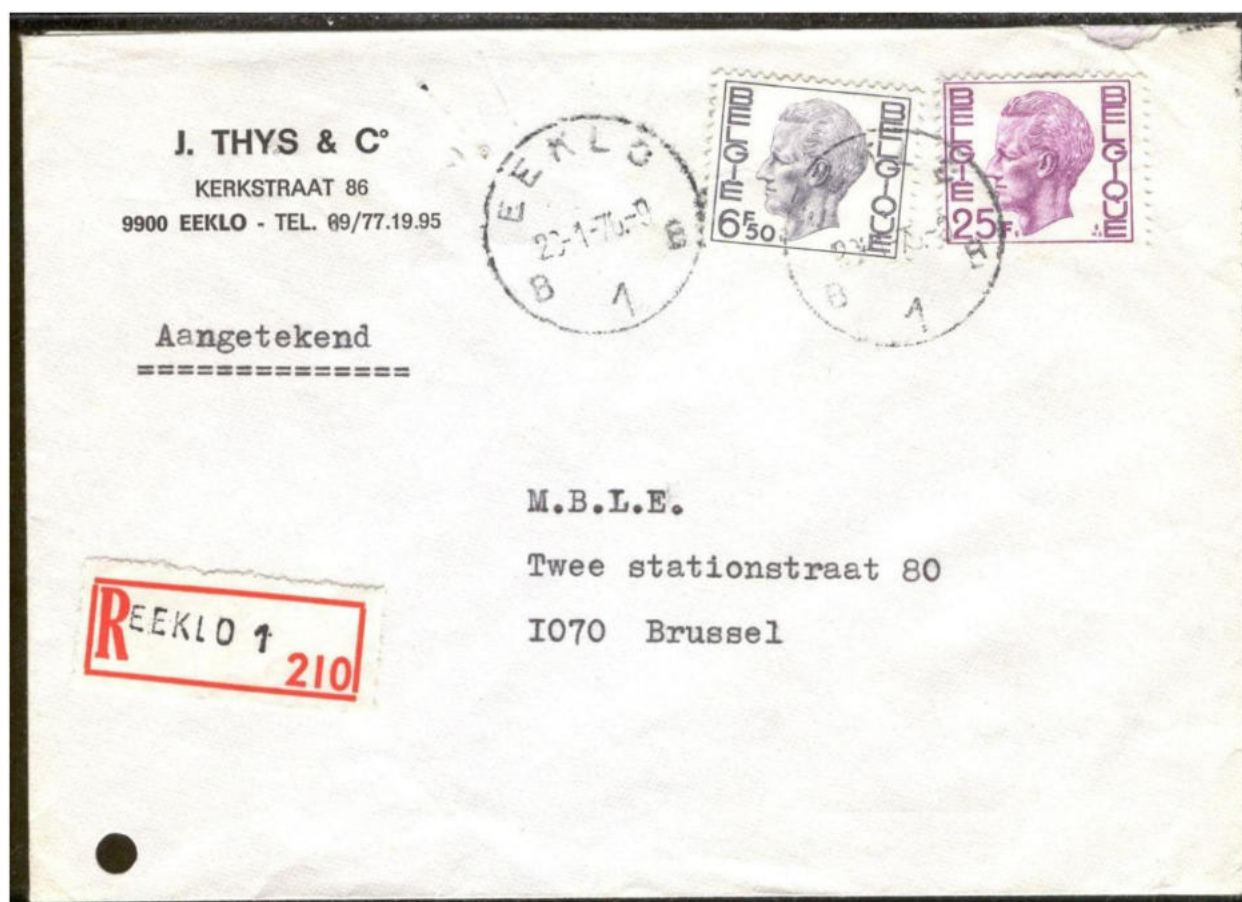
Imprimé de plus de 500 g jusqu'à 1000 g

Tarif du 15.04.82 au 14.04.83

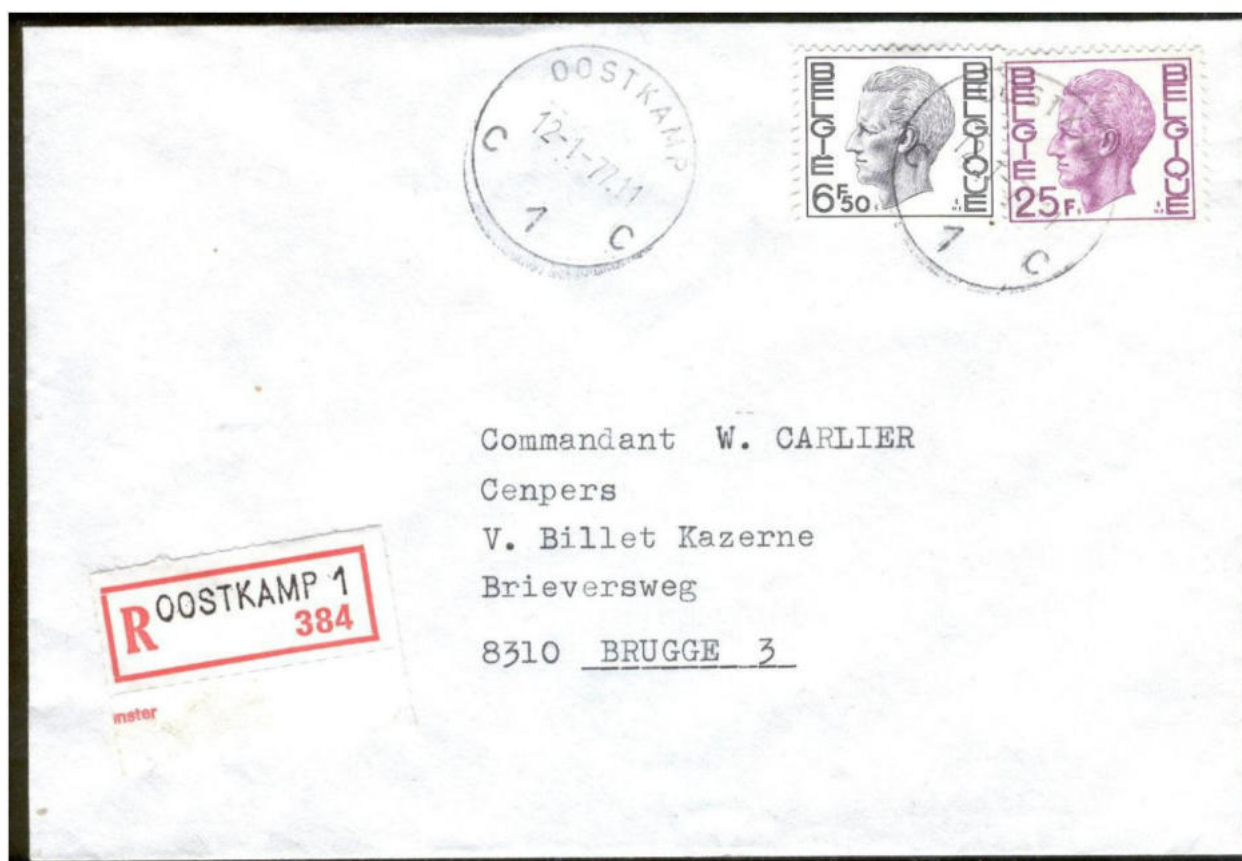
Lettre de plus de 50 g jusqu'à 100 g

Tarif du 15.01.81 à 31.01.82

Imprimé de plus de 250 g jusqu'à 500 g



Oblitération manuelle Eeklo 1 – 23.01.76
Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle Oostkamp 1 – 12.01.77
Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle Ledegem – 16.06.77

Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle 1030 Schaerbeek-Schaerbeek – 31.01.78

Port pour la lettre 8 fr + droit fixe d'expres 40 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 78 fr



Oblitération manuelle 9402 Meerbeke 1 – 04.10.83

Port pour la lettre de plus de 20 g à 50 g 22 Fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr



Oblitération manuelle Bertogne – 01.02.84 – Port pour la lettre 12 fr + droit fixe de recommandation 70fr = 82 fr - (premier jour du nouveau tarif)

REGIE DES POSTES

BUREAU DE POSTE
de

332 ARCH.: 5 ans

Type de carte
délivrée :
334... *A*

4

4200

OUGREE

Procuration no *636*

Pouvoir est donné par la présente à Madame *DI STEFANO ANNA*
domicilié à *Cougrei 4800* rue *Docteur Schweitzer* n° *13*
de retirer à la poste tous objets de correspondance, de toucher le montant des mandats
de poste, assignations postales, effets, quittances et toutes autres valeurs quelconques
à l'adresse de *Mme DI STEFANO* *Joseph*
rue *Docteur Schweitzer* n° *13*, à *Cougrei 4800*
et d'en donner valables quittances ou décharges.

La présente procuration n'annule pas celle qui été déposée à la poste pour le
même objet, en faveur de M

Le mandant soussigné prie la Régie des Postes de faire délivrer une carte-
certificat de dépôt de cette procuration à son mandataire.

Il déclare être informé que cette carte sera remise à la personne qui acquittera, éven-
tuellement, la taxe postale de procuration et qu'elle devra être produite par le titulaire
pour justifier de ses pouvoirs vis-à-vis de l'agent-distributeur ou de l'employé des pos-
tes.

Par ailleurs, les soussignés déclarent exonérer la Régie des Postes de la
responsabilité de tout dommage généralement quelconque qui pourrait résulter à leur
égard ou à l'égard de tiers, de l'usage de ladite carte.

Le mandataire.....

Le *7-2* 19*77*

Le mandant.....

Visa pour légalisation de la signature du mandant.....

La légalisation est effectuée par les soins de l'Administration communale.

Vo pour légalisation de la signature.....

Mme DI STEFANO *Joseph*

apposée ci-dessus en notre présence

SERAING, le *1-2-1977*p^r le Bourgmestre :Le Commissaire de Police, *only*
(Loi du 2 juillet 1956)

N.B. - Les procurations sont passibles d'une taxe postale par mandataire désigné et par année ou fraction
d'année : cette taxe échoit le 31 décembre de chaque année.

Un pouvoir spécial est nécessaire pour permettre au mandataire de disposer de l'avoir inscrit à un
compte courant postal ou sur un livret de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite à Bruxelles.

15

14

13

12

11

10

9

Procuration – Oblitération manuelle Ougrée 2 – 6.7.75
affranchissement mixte 125 fr – taxe postale de procuration

Curiosités d'impression:

1. Papier phosphorescent ordinaire



tache dans le U

2. Papier polyvalent



tache dans les cheveux

30 Fr

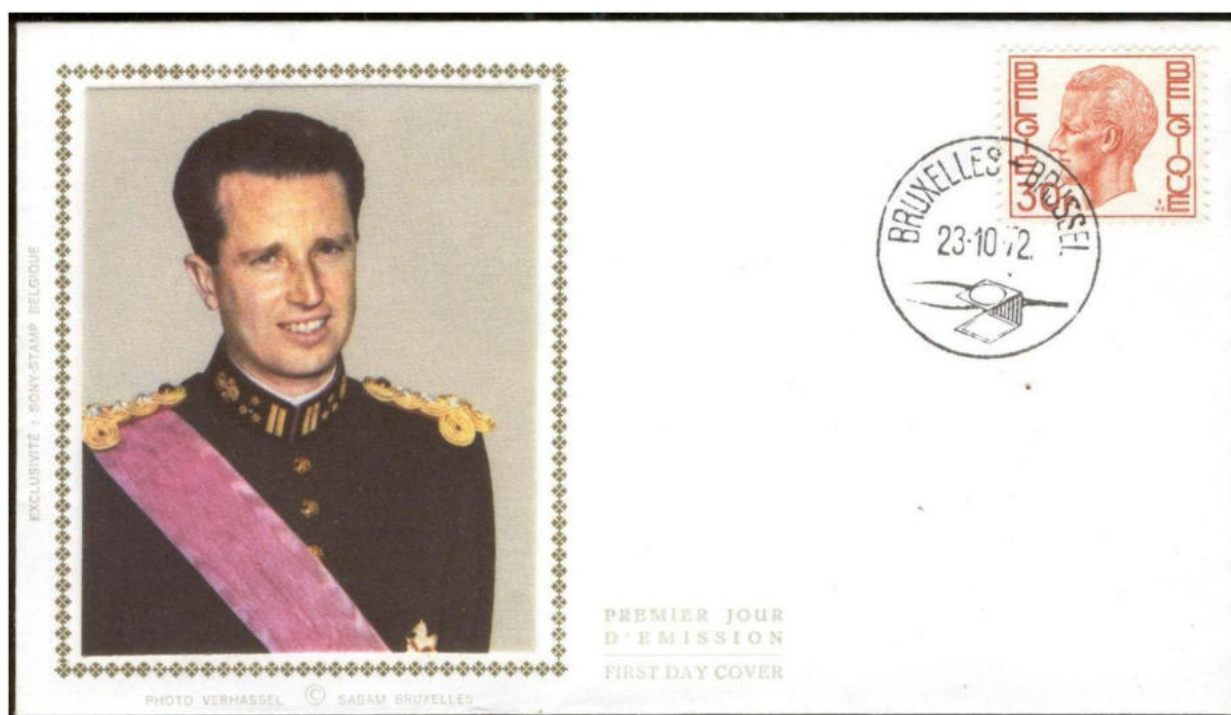


Emis selon l'A.R. du 03.08.71 publié au Moniteur Belge du 09.09.71 (page 10294) et l'A.M. du 20.09.72 publié au Moniteur Belge du 06.10.72 (page 10999).

L'émission sur papier polyvalent est selon la feuille d'informations philatéliques n° 17 – 1976.

C.O.B. n° 1649

Premier jour d'émission: le 23 octobre 1972 selon l'A.M. en le 17 août 1976 pour l'impression sur papier polyvalent selon la feuille d'informations philatéliques n° 17 - 1976.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 14.342.800 timbres imprimés sur papier phosphrescent ordinaire et 57.108.050 timbres imprimés sur papier polyvalent phosphorescent dont 728.409 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: orange selon l'A.M.

Type 1 (30-GF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier phosphorescent ordinaire, gomme arabique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Type 2 (30-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.
1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4 (le même cylindre comme celui utilisé pour l'impression du timbre 30 fr sur papier phosphorescent ordinaire)



Nuances de couleur:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



Nuances de la gomme:

1. Timbres imprimés sur papier phosphorescent ordinaire



gomme blanche



gomme jaune

2. Timbres imprimés sur papier phosphorescent polyvalent



gomme blanche
(ex 05.04.77)



gomme blanche terne
(ex 27.03.79)



gomme ivoire (ex 03.12.81)

Dates d'impression remarquables sur papier phosphorescent:

Premier jour d'impression – 10 août 1972 sur Wifag1



Dernier jour d'impression – 15 mai 1975 sur Wifag1



Jours d'impression remarquables sur papier phosphorescent polyvalent:

Premier jour d'impression – 17 août 1976 sur Wifag1



9 novembre 1976 – Premier jour d'impression sur Wifag2(3-6)



13 septembre 1977 – dernier jour d'impression sur Wifag1



Dernier jour d'impression – 2 août 1983 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.06.72 au 30.09.73

Lettre de plus de 250 g jusqu'à 500 g

Tarif du 16.03.76 au 14.04.82

Droit fixe pour le dédouanement (par objet)

Tarif du 15.12.74 au 30.11.77

Droit fixe d'express (service intérieur et extérieur)

Tarif du 01.12.77 au 31.01.80

Lettre de plus de 100 g jusqu'à 250 g

Droit fixe de recommandation (service intérieur et international)

Tarif du 15.04.82 au 31.01.84

Lettre vers l'étranger non normalisée jusqu'à 50 g



Oblitération manuelle Antwerpen 24 – 21.06.76

Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle 2440 Geel 7 – 27.12.76

Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle Gent 8 – 20.04.77

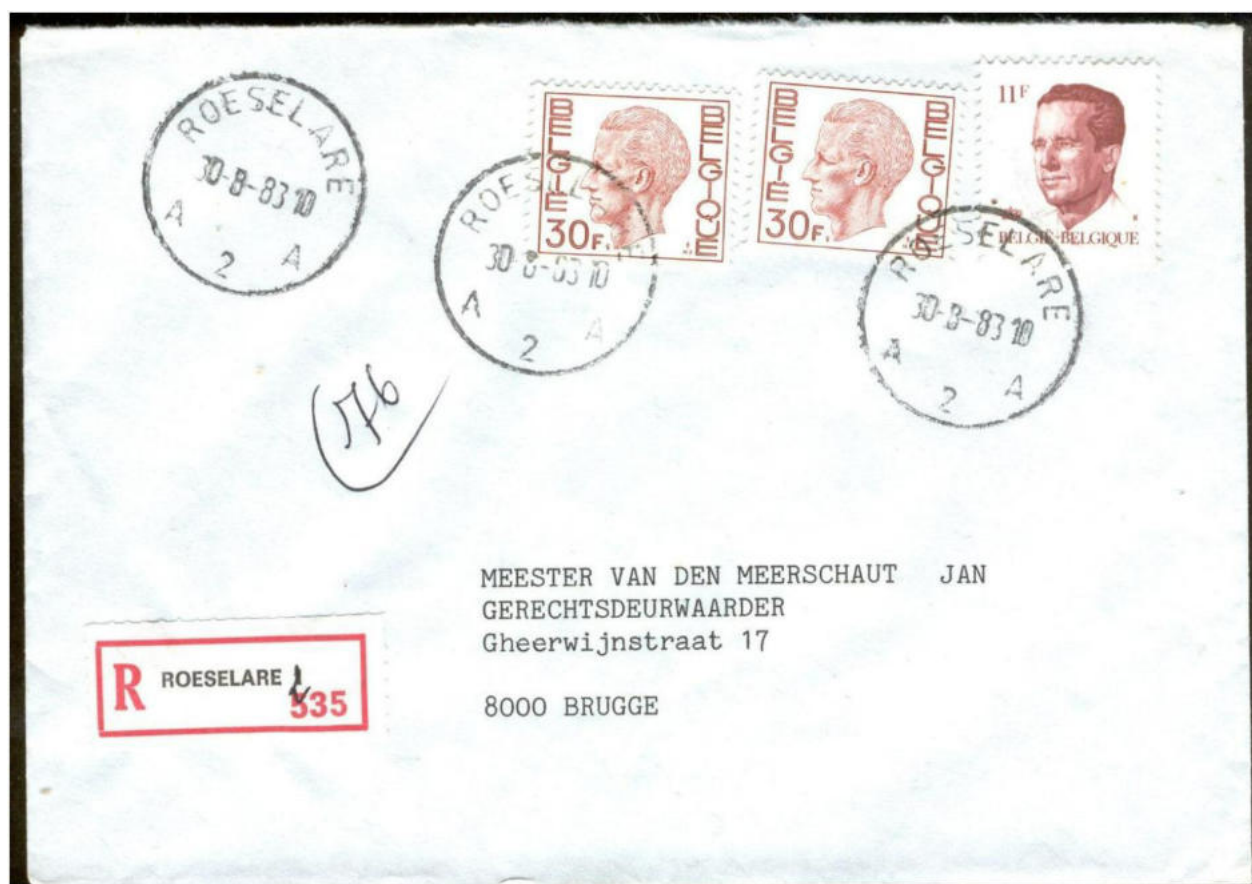
Port pour la lettre 6,50 fr + droit fixe de recommandation 25 fr = 31,50 fr



Oblitération manuelle Schaerbeek-Schaarboek 2 – 02.01.78
Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



Oblitération manuelle 4068 Sougne-Remouchamps – 23.06.78
Port pour la lettre 8 fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 38 fr



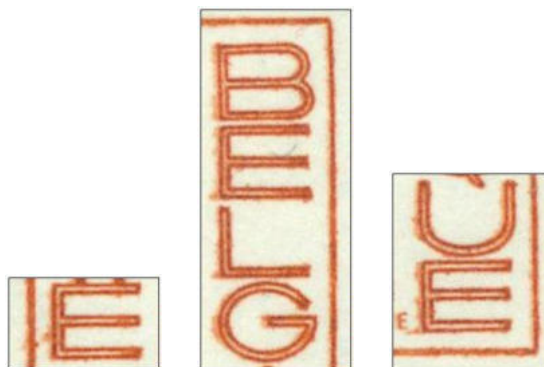
Oblitération manuelle Roeselare 2 – 30.08.83
Port pour la lettre 11 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 71 fr



Oblitération manuelle 4090 Post 14 – 05.01.84
Port pour la lettre 11 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 71 fr

Curiosités d'impression:

1. Papier phosphorescent ordinaire



tache au E de België, encre évasée au Belgique

35 Fr



Emis selon l'A.R. du 31.01.80 publié au Moniteur Belge du 14.02.80 (page 1963) et l'A.M. du 14.05.80 publié au Moniteur Belge du 03.06.80 (page 6859).

C.O.B. n° 1984

Premier jour d'émission: le 23 juin 1980 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 11.078.400 timbres dont 33.546 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: vert selon l'A.M.

Type 1 (35-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche brillante
(ex 24.03.80)



gomme ivoire
(ex 01.07.82)

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 24 mars 1980 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 2 juillet 1982 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.02.80 au 14.01.81:

Droit fixe de recommandation (service intérieur et international)

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

Lettre vers l'étranger jusqu'à 50 g



Oblitération manuelle 8000 Brugge 7 – 15.12.82

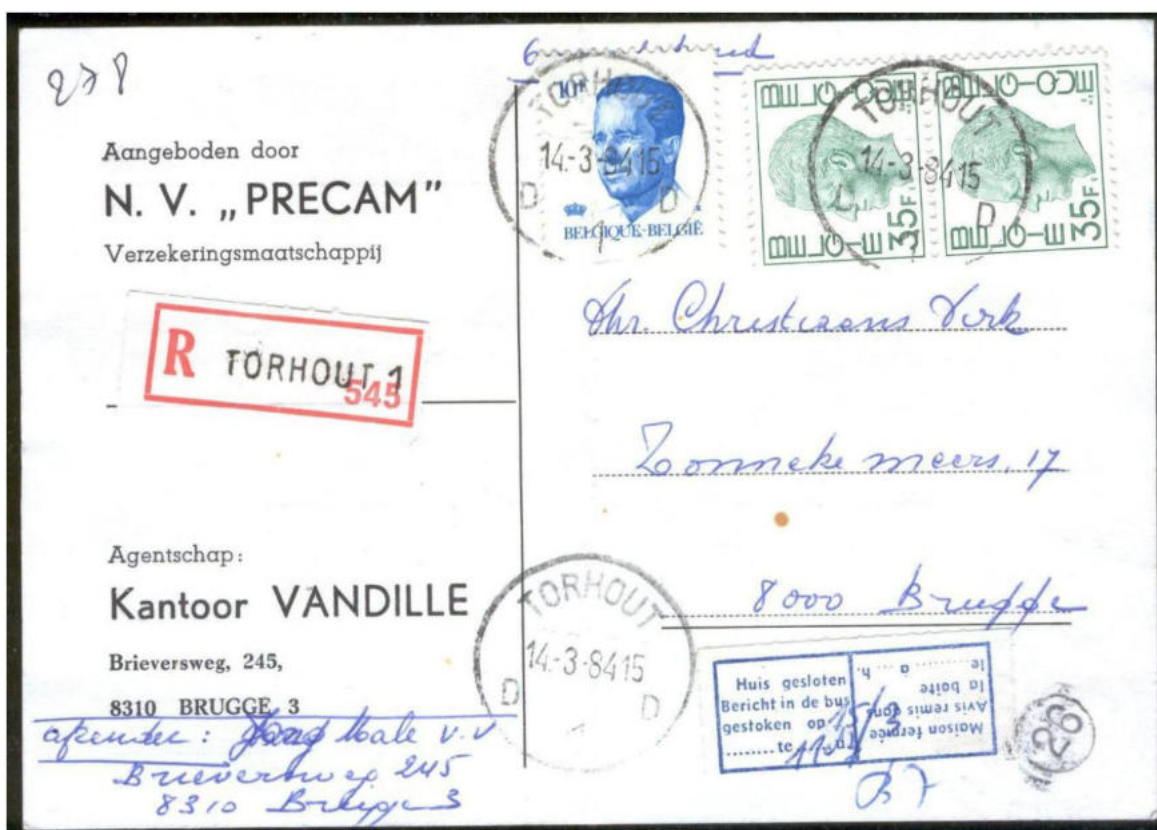
Port pour la lettre 10 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 70 fr



Oblitération manuelle 1700 Asse 1 – 04.01.83
 Port pour la lettre 10 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 70 fr

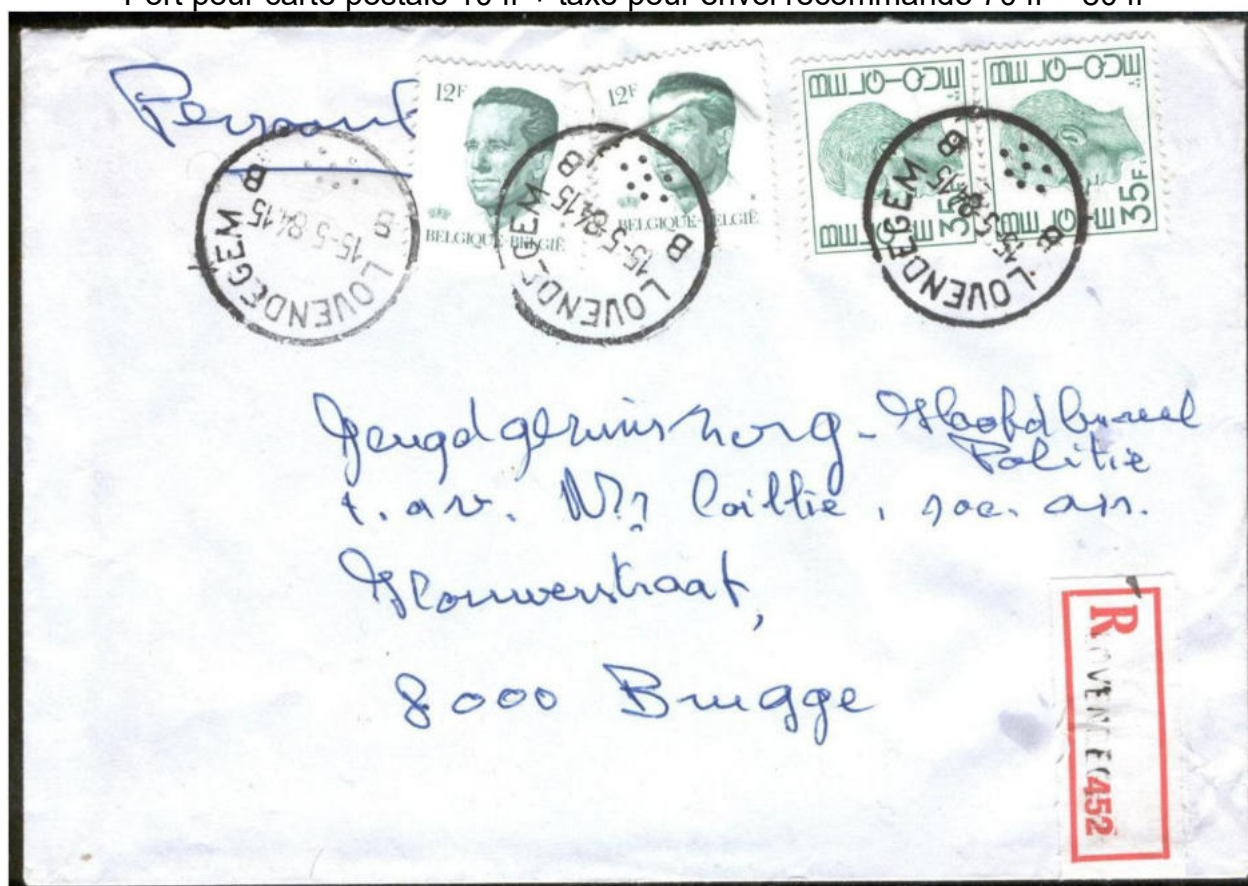


Oblitération manuelle 8390 Knokke-Heist 2 – 04.01.84
 Port pour la lettre 11 fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 71 fr



Oblitération manuelle Torhout 1 – 14.03.84

Port pour carte postale 10 fr + taxe pour envoi recommandé 70 fr = 80 fr



Oblitération manuelle Lovendegem – 15.05.84

Port pour la lettre 24 fr, envois de plus de 20 g + droit fixe de recommandation 70 fr = 94 fr

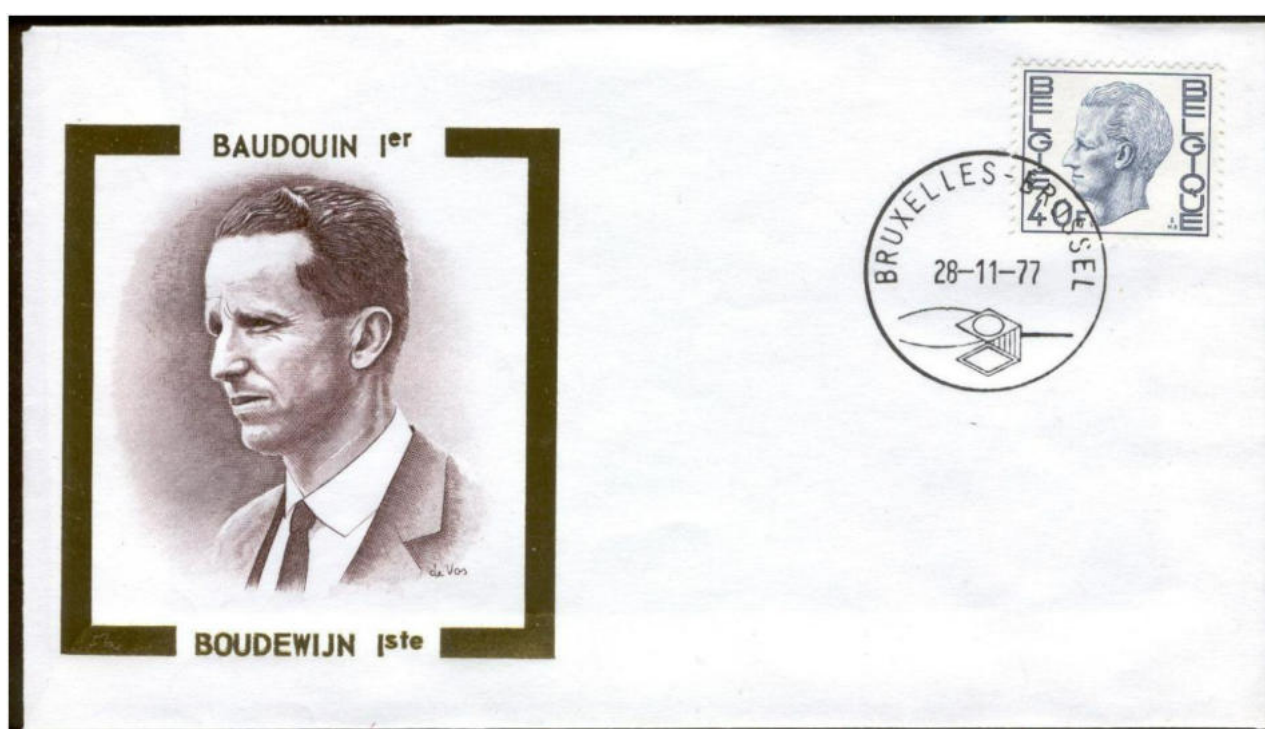
40 Fr



Emis selon l'A.R. du 04.10.77 publié au Moniteur Belge du 12.10.77 (page 12423) et l'A.M. du 03.11.77 publié au Moniteur Belge du 19.11.77 (page 13707).

C.O.B. n° 1876

Premier jour d'émission: le 28 novembre 1977 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 19.032.950 timbres dont 1.348.823 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: gris bleu selon l'A.M.

Type 1 (40-PF-G1)

© bpost

Imprimé sur la presse Goebel sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 6



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche terne
(ex 23.12.77)



gomme blanche brillante
(ex 30.09.80)

Lignes de référence:



planche 1 à côté du timbre 5, 10 et 15



planche 6 à côté du timbre 1, 6 et 11

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 21 novembre 1977 op Goebel1A

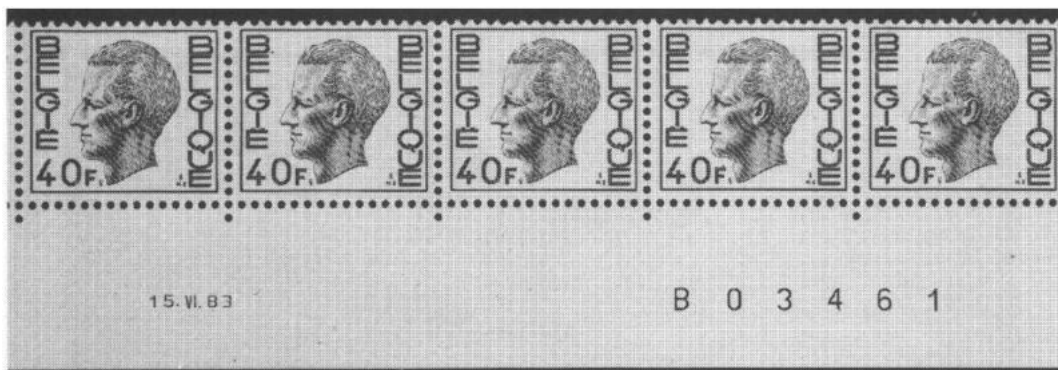


16 décembre 1977 – dernier jour d'impression op Goebel1A



30 septembre 1980 – Premier jour d'impression op Goebel2





Dernier jour d'impression – 14 juillet 1983 op Goebel2



L'utilisation:

© bpost

Tarif du 01.12.77 au 31.01.80:

Droit fixe d'expres (service intérieur et international)

Tarif du 15.04.83 au 31.01.84:

Droit fixe pour le dédouanement



Oblitération manuelle Tiel – 12.02.79

Port pour la lettre envois de plus de 20 g à 50 g 16 Fr + droit fixe de recommandation 30 fr = 46 fr



Oblitération manuelle Bruxelles-Brussel 24 – 09.05.80
Port pour la lettre 14 fr envois vers l'étranger (Arabie Saoudite)
+ droit fixe de recommandation 35 fr = 49 fr (cachet d'arrivé sur le verso Riyadh 19.05.80)



Oblitération manuelle 6767 Ethe – 20.09.83

Port pour la lettre de plus de 20 g à 50 g 22 Fr + droit fixe de recommandation 60 fr = 82 fr

264

DE DER POSTERIJEN

Bijgaand poststuk mag aan de geadresseerde M Paul Rook
te Buggen straat, nr.
maar worden afgegeven tegen betaling van de hierna omschreven rechten
en taksen, ten bedrage van fr. (1)

Dagtekeningstempel van het uitwisselings- postkantoor van Ingang	Invoerrechten	
	Belasting over de toegevoegde waarde (B.T.W.)	190
	Taks voor aanbidding aan de douane	40
	Wisselbandjes	
	Taks voor het opplakken van deze bandjes	
	Vergunning	
	Totaal van de te heffen rechten en taksen	230

Inschrijvingsnummer op het uitwisselingskantoor van Ingang 8917

(1) Zie art. 260, § 10 van de I.D.

Bon 6087 - 1977 - Feys Ingelmunstier

te storten op p.c.r.
000-2055302-66
Toldienst Gent 1

Oblitération manuelle 9000 Gent – douane – 15.12.83 – Taxe de dédouanement



Oblitération manuelle 9991 Adegem – 28.05.84 - Port pour la lettre 12 fr + droit fixe de recommandation 70 fr = 82 fr

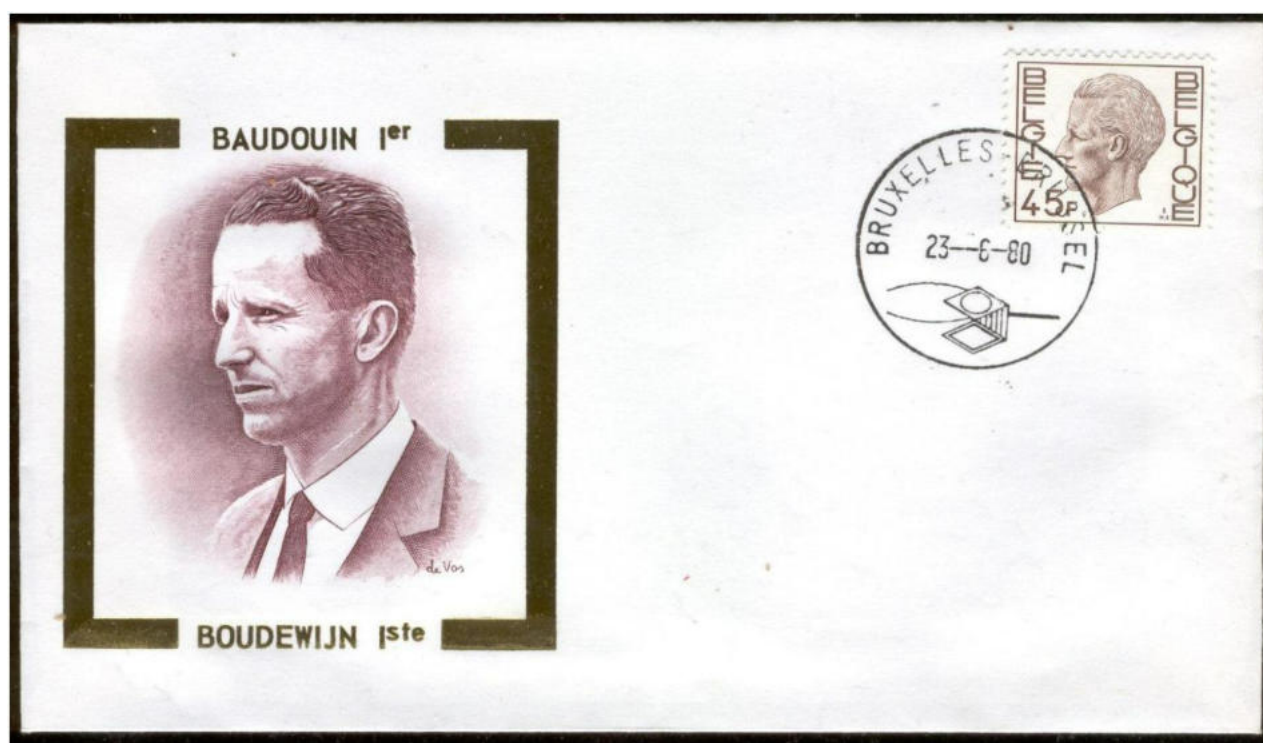
45 Fr



Emis selon l'A.R. du 31.01.80 publié au Moniteur Belge du 14.02.80 (page 1963) et l'A.M. du 14.05.80 publié au Moniteur Belge du 03.06.80 (page 6859).

C.O.B. n° 1985

Premier jour d'émission: le 23 juin 1980 selon l'A.M.



Retrait de la vente: le 31 août 1986 selon la feuille d'informations philatéliques n° 9 - 1986.

Tirage: 8.952.450 timbres dont 385.185 timbres ont été retournés et détruits.

Couleur: brun selon l'A.M.

Type 1 (45-PF-W1)

Imprimé sur la presse Wifag sur papier polyvalent phosphorescent, gomme à base d'alcool polyvinylique.

1 cylindre avec numéros de planche 1 à 4



Nuances de couleur:



Nuances de la gomme:



gomme blanche brillante
(impression 1980)



gomme blanche billante
(impression 1982)

Dates d'impression remarquables:

Premier jour d'impression – 13 mai 1980 sur Wifag2(3-6)



Dernier jour d'impression – 23 novembre 1982 sur Wifag2(3-6)



L'utilisation:

Tarif du 01.02.80 au 14.01.81:

Droit fixe d'express (service intérieur et international)

Tarif du 01.02.84 au 15.01.85:

Droit fixe de dédouanement



Oblitération manuelle Lier 2 – 10.10.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 35 fr = 44 fr
(affranchissement de 1 fr de trop)



Oblitération manuelle Ledeberg 2 – 16.10.80
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe d'express 45 fr = 54 fr



Oblitération manuelle 3600 Genk 5 – 29.05.81
Port pour la lettre 9 fr + droit fixe de recommandation 50 fr = 59 fr

REGIE DER POSTERIJEN 264 1

Bijgaand poststuk mag aan de geadresseerde M Roase
te Mingy Van der Beeke straat, nr. 16
maar worden afgegeven tegen betaling van de hierna omschreven rechten
en taksen, ten bedrage van fr. (1)

Dagtekeningstempel van het inklaarings-  Inschrijvingsnummer van de inklaaring 	Invoerrechten	
	over de toegevoegde waarde	312
	voor aanbidding aan de douane	45
	bandjes	
	recht voor het opplakken van deze bandjes	
Vergunning		
Totaal van de te heffen rechten en taksen		357
		4403

(1) In Letterschrift.

Oblitération manuelle 9000 Gent Douane. – 03.12.84
Droit fixe de dédouanement 45 fr